

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique
Université ABBES LAGHROUR KHENCHELA



Faculté des Lettres et des
Département de littérature et

Langues
Langue française

Thème

**L'évaluation des acquis en compréhension et
communication orale : quel dispositif adopter ?
Cas des élèves de 5^{ème} A.P. de l'école Frères
LAHMARI.Kais**

**MÉMOIRE ÉLABORÉ EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLÔME DE
MASTER II**

Option : Didactique des Langues Étrangères

Sous la direction de :Dre. ARAICHE Dalel

**Présenté et soutenu publiquement par :
Mlle Maâche Selma**

Devant le jury composé de :

Présidente:Dre. DEMMANE Nadhira M.C.B., Université de Khenchela

Rapporteur :Dre ARAICHE Dalel, M.C.A., Université de Khenchela

Examinatrice:Dre KELLIL Assia, M.C.A., Université de Khenchela

**Année Universitaire
2023-2024**

Remerciements

Je remercie avant tout le Bon Dieu pour m'avoir donné la force et la détermination nécessaires pour accomplir ce travail.

Je me remercie moi-même pour ma persévérance et mon dévouement tout au long de ce parcours.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers mes parents pour leur amour inconditionnel, leurs sacrifices et leur soutien constant. Merci également à tous les membres de ma famille pour leur encouragement et leur présence bienveillante.

Je remercie sincèrement ma directrice de recherche, Madame Dalel Araiche, pour son encadrement exceptionnel, ses conseils avisés et sa patience.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux membres du jury pour leur temps, leur expertise, et leurs précieux conseils qui ont grandement enrichi cette étude.

Enfin, un grand merci à mon amie Chaima pour son soutien indéfectible et son amitié précieuse qui m'ont été d'une grande aide tout au long de cette aventure.

Avec toute ma gratitude.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail

À ma mère, pour son amour, ses encouragements et ses sacrifices.

À mon père, pour son soutien, son affection et la confiance qu'il m'accordée.

À tous les membres de ma famille.

À tous mes amis.

À tous ceux qui m'aiment.

Table des matières

Remerciements

Dédicace

Introduction générale

9

I. Cadre théorique et conceptuel de l'étude

Chapitre 01 : L'évaluation dans le cadre de l'enseignement et apprentissage du FLE

Introduction partielle	14
1. Qu'est ce qu'une évaluation	14
2. Choix d'outils d'évaluation	15
3. L'évaluation dans le cadre de l'enseignement et apprentissage du FLE	16
4. Les différents types d'évaluation	18
4.1. L'évaluation diagnostique	18
4.2. L'évaluation formative	18
4.3. L'évaluation sommative	19
5. L'évaluation selon le guide d'évaluation des acquis des élèves du cycle primaire proposé par le MEN	19
5.1. Nature de l'évaluation	19
6. Composantes de la grille analytique uniforme	21
7. Les compétences concernées par l'évaluation des acquis	21
Conclusion partielle	22

Chapitre 02 : La compréhension et la communication orales : deux compétences indispensables et inséparables dans l'enseignement et apprentissage du FLE

Introduction partielle	24
1. L'oral	24
1.1. Définition	24
1.2. Les spécificités de l'oral	25
1.3. L'évaluation de l'oral	26
2. La place de l'oral dans les méthodologies d'enseignement	27
2.1. La méthodologie traditionnelle	27
2.2. La méthodologie directe	27
2.3. La méthodologie audio-orale	28
2.4. La méthodologie structuro-globale audio-visuelle	29
2.5. L'approche communicative	29
2.6. L'approche actionnelle	30
2.7. L'approche par les compétences	30
2.8. L'éclectisme	31
3. La langue orale et la compétence de communication orale	32
3.1. La compétence de l'oral	32
3.2. La compréhension orale	32
3.3. Les étapes de la compréhension orale	33
3.4. La communication	34
3.5. La compétence de communication orale	34
Conclusion partielle	35

II. Cadre pratique de la recherche

Chapitre 01 : Méthodologie de la recherche et outils d'investigation

Introduction partielle	38
1. Description du contexte de recueil des données	38
1.1. Présentation de l'établissement	38

1.2. Présentation de la population d'étude	39
2. Description de la démarche de la recherche et des outils d'investigation	39
3. Les outils d'investigation	40
3.1. Le questionnaire	40
3.2. L'analyse documentaire : analyse des grilles d'évaluation recueillies	41
Conclusion partielle	43
Chapitre 02 : Analyse et interprétation des données recueillies	
Introduction partielle	45
1. Analyse des résultats du questionnaire	45
2. Analyse des résultats obtenus des deux grilles d'évaluation des acquis	60
3. Comparaison et discussion des résultats obtenus de l'analyse des réponses obtenues du questionnaire et des deux grilles utilisées pour l'évaluation des acquis	79
Conclusion partielle	80
Conclusion générale	83
Références bibliographiques	87
Annexes	90
Résumé	98

Liste des tableaux

Tableau 1 : (Denise Lussier, Évaluer les apprentissages dans une approche communicative. Ed. Hachette.1992. P.53) _____	11
Tableau 2 : L'évaluation des compétences de la langue française _____	14
Tableau 1 : Les résultats d'évaluation de premier trimestre en utilisant la grille ministérielle _____	29
Tableau 2 : Les résultats d'évaluation de deuxième trimestre en utilisant la grille ministérielle _____	30
Tableau 3 : Les résultats d'évaluation de troisième trimestre en utilisant la grille adaptée _____	33
Tableau 4 : Les résultats d'évaluation de troisième trimestre en utilisant la grille adaptée _____	35

Les abréviations

FLE : Français Langue Etrangère

AP : Année Primaire

OCI : Objectif Continué d'intégration

FS : Famille de situation

QCM : Question à Choix Multiples

TP : Travaux Pratiques

QROC : Questions à Réponses Ouvertes Courtes

RCI : Référentiel de Compétences Intégré

CREDIF : Centre de Recherche et d'Études pour la Diffusion du Français

Introduction générale

Le système éducatif algérien a subi, depuis une vingtaine d'années, plusieurs réformes pour s'adapter aux changements actuels dans le monde, améliorer la qualité de l'enseignement et surmonter les défis auxquels est exposée la société algérienne, surtout avec l'apparition des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cette refonte tend à améliorer les compétences des enseignants afin qu'ils puissent mieux répondre aux besoins éducatifs des élèves. Dans ce cadre, l'évaluation des acquis des apprenants a également été revue avec l'objectif de mettre l'accent sur le développement des compétences en français. Deux aspects principaux caractérisent cette nouvelle approche : l'abandon de la notation chiffrée et la non-utilisation des résultats de cette évaluation pour déterminer le passage au cycle moyen. Cette évolution s'inscrit dans un contexte où l'évaluation des acquis pour les élèves de 5^{ème} année primaire a été introduite suite à l'annulation de l'examen final du cycle primaire. Cette évaluation revêt une importance pédagogique significative, car elle met l'accent sur la qualité de l'apprentissage plutôt que sur la compétition entre les élèves. De plus, son caractère qualitatif la rend moins stressante pour les élèves, leur permettant ainsi de se concentrer sur leur développement linguistique et académique de manière plus sereine.

Il convient de noter qu'il n'existe pas de recherches similaires appliquées concernant l'évaluation des acquis de la compréhension et de la communication orales des élèves de 5^{ème} année primaire. La seule étude pertinente identifiée est un mémoire de fin d'études de Master2, réalisé par MESSIBAH Nour El Houda (Université de Khenchela), qui se concentre sur la formation des enseignants du primaire pour appliquer cette nouvelle réforme. La rareté des travaux de recherche dans cette perspective nous a motivée à choisir cette thématique, qui paraît intéressante et originale, afin d'explorer l'efficacité de ces grilles d'évaluation.

Dans le contexte de l'enseignement primaire, l'enseignement de l'oral revêt une importance capitale. La communication orale est en effet une compétence fondamentale dans leur vie quotidienne, indispensable pour les interactions sociales et académiques. Une maîtrise adéquate de la langue orale leur permet non seulement de s'exprimer de manière claire et cohérente, mais aussi de comprendre et de répondre efficacement aux diverses situations de communication auxquelles ils peuvent être confrontés. De plus, l'enseignement de l'oral contribue de manière significative au développement linguistique des élèves, en favorisant l'acquisition d'un lexique varié, d'une syntaxe appropriée et d'une prononciation correcte. En outre, l'oralité joue un rôle crucial dans la construction de l'identité culturelle et sociale des élèves, leur permettant d'exprimer leurs opinions, leurs

émotions et leurs valeurs de manière authentique et réfléchie. Ainsi, l'enseignement de l'oral au primaire revêt une importance stratégique dans la formation des élèves, en les préparant à devenir des communicateurs compétents et des citoyens actifs dans une société de plus en plus interconnectée et diversifiée. Parallèlement, dans le domaine de l'enseignement primaire, l'évaluation des compétences linguistiques, notamment en compréhension et communication orales en français langue étrangère (FLE) joue un rôle déterminant dans leur développement académique et personnel. Cependant, cette évaluation pose des défis particuliers dans un contexte où l'évaluation continue prévaut sur les examens finaux traditionnels. Cette introduction se penchera donc sur la problématique de l'évaluation des compétences de compréhension et de communication orales au primaire, en FLE, à la lumière des évolutions récentes du système éducatif.

Dans le cadre de notre mémoire de Master, nous nous intéressons à l'évaluation des acquis au primaire, en mettant l'accent sur la compréhension et la communication orales en français langue étrangère (FLE). Ainsi l'évaluation est un pilier central du processus éducatif, car elle permet non seulement de mesurer les progrès des apprenants, mais également d'identifier les besoins individuels et d'ajuster les pratiques pédagogiques en conséquence. Récemment, le système éducatif a connu des changements significatifs, mettant en avant l'évaluation continue. Cela soulève des questions sur l'adéquation des pratiques d'évaluation actuelles pour mesurer précisément et équitablement les compétences linguistiques et communicatives des élèves.

Notre étude vise donc à répondre à la problématique suivante :

- ***Dans le contexte des récentes réformes éducatives, comment le dispositif d'évaluation des acquis actuel, notamment de la compréhension et la communication orales en français langue étrangère (FLE), peut-il être optimisé pour répondre de manière plus efficace aux besoins des élèves de 5^{ème} A.P. ?***

Deux hypothèses principales guident cette recherche :

- ❖ L'utilisation d'une grille d'évaluation améliorée permettrait de réaliser des évaluations plus fiables et équilibrées des compétences de communication orale en FLE par rapport à la grille standard proposée par le MEN.
- ❖ Les modifications apportées au dispositif d'évaluation contribueraient à une meilleure adaptation aux besoins spécifiques des élèves, favorisant ainsi leur progression académique et linguistique.

Ce mémoire vise à explorer les pratiques d'évaluation des compétences de compréhension et de communication orales en FLE au primaire, en mettant en lumière les outils et les

méthodes utilisés dans les salles de classe. Plus précisément, nous nous proposons:

- d'analyser les pratiques d'évaluation existantes en compréhension et communication orales au primaire, en FLE ;
- de comparer l'efficacité de la grille d'évaluation ministérielle standard avec une grille d'évaluation améliorée, conçue pour offrir une évaluation plus précise et équilibrée.
- d'identifier les défis et les opportunités liés à l'évaluation des compétences de compréhension et de communication orales au primaire, en FLE.
- de proposer des recommandations pratiques pour améliorer les pratiques d'évaluation dans ce domaine, en tenant compte des résultats de notre étude.

Cette introduction posera ainsi les bases de notre étude, en mettant en évidence les enjeux, les objectifs et les hypothèses qui guideront notre démarche de recherche. Cette étude adopte une méthodologie mixte, combinant des techniques quantitatives et qualitatives pour évaluer l'efficacité des grilles d'évaluation. Des questionnaires ont été distribués aux enseignants pour déceler leurs représentations sur l'efficacité des outils d'évaluation utilisés. Ensuite, l'expérimentation comprend l'analyse de ces grilles dans des classes de primaire sélectionnées, suivie d'une analyse comparative des résultats.

Le présent travail de recherche se compose de quatre chapitres, les deux premiers chapitres seront consacrés à l'aspect théorique de l'étude, pour les deux derniers, ils sont consacrés à la partie pratique:

- Le premier chapitre porte sur les procédés d'évaluation dans le cadre de l'enseignement et apprentissage du FLE.
- Le deuxième chapitre met l'accent sur la compréhension et la communication orales qui sont deux compétences indispensables et inséparables dans l'enseignement/apprentissage du FLE.
- Le troisième chapitre est réservé à la méthodologie de la recherche et les outils d'investigation.
- Le quatrième chapitre, qui constitue l'essentiel de ce travail, vise à analyser les données recueillies.

Enfin, nous concluons ce présent travail par la confirmation ou l'infirmité de nos hypothèses citées auparavant, et la proposition de quelques recommandations et de nouvelles perspectives de recherche.

Cadre théorique et conceptuel de l'étude

Chapitre 1 : L'évaluation dans le cadre de l'enseignement et apprentissage du FLE

Introduction partielle

L'évaluation est une composante essentielle du processus éducatif. Elle est conçue pour évaluer les progrès des élèves par rapport aux objectifs d'apprentissage établis. Elle fonctionne comme un outil permettant d'émettre un jugement de valeur sur les efforts déployés en vue de prendre des décisions pertinentes, telles que progresser vers la prochaine séquence d'apprentissage, introduire de nouvelles activités, ajuster la stratégie pédagogique ou les méthodes d'évaluation, ou même modifier ou abandonner les objectifs initiaux.

L'évaluation couvre non seulement les résultats obtenus, mais aussi les méthodes employées, les formateurs, et tous les autres aspects influençant le processus éducatif. Elle offre une opportunité de réflexion critique et permet d'apporter des ajustements, qu'ils soient mineurs ou majeurs, facilitant ainsi une action corrective et régulatrice de la part des enseignants et des apprenants.

Tout au long de ce premier chapitre, nous allons cerner la question de l'évaluation et ses objectifs, son objet, ses types, ses outils et nous terminons par l'évaluation des acquis et compétences selon le guide proposé par le MEN.

1. Qu'est-ce qu'une évaluation ?

Évaluer signifie examiner dans quelle mesure un ensemble d'informations répond à des critères prédéfinis, afin de prendre une décision éclairée. L'évaluation est une opération spécifique et ponctuelle visant à porter un jugement. Elle implique une confrontation entre une performance observée et des objectifs préétablis (DE KETELE, 1993).

Dans le contexte scolaire, l'évaluation vise à vérifier l'atteinte des objectifs définis par le curriculum. Elle peut se réaliser sous forme de tests, d'examens, de travaux pratiques, de situations-problèmes ou de stages.

Dans ce contexte, HADJI Ch. (1990, p. 95) précise que l'évaluation peut être considérée comme l'action : « *d'Évaluer, c'est mettre en relation des éléments issus d'un observable (ou référé) et un référent pour produire de l'information éclairante sur l'observable, afin de prendre des décisions* ».

De Keetele et Roegiers (2006, p.44) ajoutent:

Évaluer consiste à recueillir un ensemble d'informations reconnues comme suffisamment pertinentes, valides et fiables et à examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères jugés suffisamment adéquats aux objectifs fixés au départ ou ajustés en cours de route, en vue de fonder une prise de décision.

Nous pouvons dire que l'évaluation occupe une place importante dans le processus d'enseignement et d'apprentissage. Si l'enseignement consiste à fixer des objectifs qui tiennent compte de la situation initiale de l'apprenant et à mettre en œuvre des stratégies pédagogiques appropriées pour atteindre ces objectifs, cet acte n'aura aucun sens si nous ne recevons pas non plus de rétroaction tout au long du processus d'enseignement. Au terme de cette loi, il est prévu d'évaluer dans quelle mesure les objectifs fixés ont été atteints par l'enseignant. L'évaluation est donc importante dans le processus éducatif.

2. Choix d'outils d'évaluation

Le choix des outils d'évaluation repose sur plusieurs critères, notamment l'objet de l'évaluation. En examinant le schéma ci-dessous (figure n° 1)(MunangiMpung, D.-D., AssumaniZabo, I.,&LolekondaKalonda, R. (2009). p 37-38). De droite à gauche, il apparaît que chaque dispositif et outil d'évaluation (colonne de droite) correspond à un contexte spécifique, à un objet d'évaluation (dans la pyramide) et à un niveau de maîtrise (colonne de gauche).

En milieu de formation (comme en salle de classe), les questions à choix multiples, les questions à réponses courtes et les travaux pratiques sont appropriés pour vérifier la capacité à restituer des connaissances. Ces outils peuvent être utilisés dans le cadre d'évaluation formative, diagnostique.

Sur le terrain de stage ou en milieu de formation (laboratoire ou salle de classe), les situations-problèmes, les grilles d'évaluation, les grilles d'analyse et les carnets de stage sont utilisés pour évaluer les paliers de compétences/capacités, afin de vérifier la construction des savoirs. Les familles de situations sont évaluées à travers des productions et des observations, qu'elles soient directes ou indirectes.

Le sommet de la pyramide, intitulé "Intégration de savoirs", représente le niveau le plus avancé de maîtrise. Il se concentre sur les "Objets Complexes Interdisciplinaires" (OCI) et les "Formations Spécifiques" (FS). L'évaluation à ce niveau se fait dans des contextes pratiques tels que les "Pratiques professionnelles", les stages et les milieux de formation. Les outils d'évaluation incluent des productions, des observations directes et indirectes, et diverses grilles d'évaluation (portfolio, carnets de stage, rapports de stage, travaux de fin d'études).

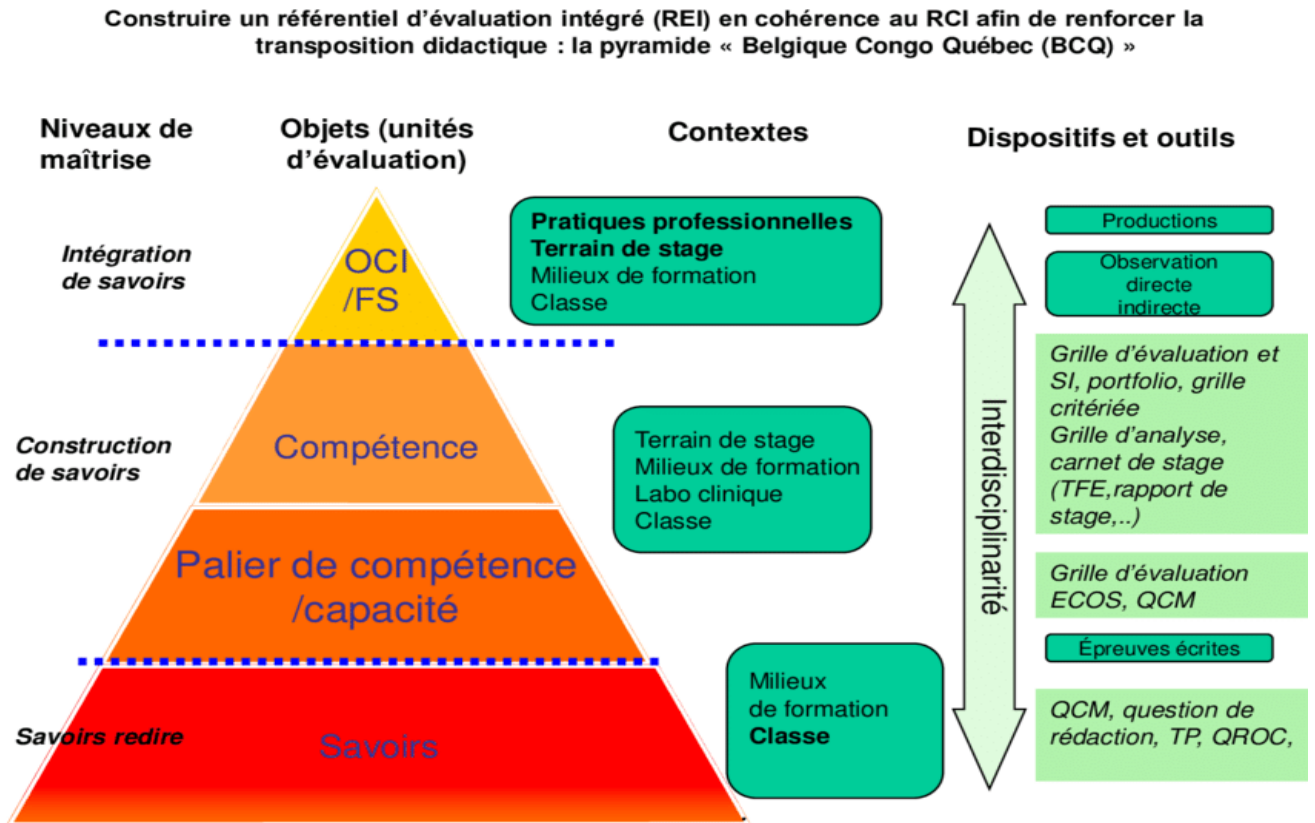


Figure n°1 : Cohérence entre le Référentiel de compétences intégré et le Référentiel d'évaluation intégré (Atelier de l'Unité de Recherche et Développement en Pédasanté).

3. L'évaluation dans le cadre de l'enseignement et apprentissage du FLE

Le tableau ci-dessous présente les compétences d'évaluation dans le cadre d'apprentissage du FLE selon Denise Lussier (1992. P.53) dans une approche communicative.

COMPÉTENCES	PARAMÈTRES	CRITERÈS DE PERFORMANCES (Indices et mesures)
Linguistique	-phonologique -Lexique -Syntaxe	- La ponctuation ; -L'intonation ; -Le débit ; -Le vocabulaire ; -Les interférences avec L1 ; -L'ordre des mots dans la phrase ; -Les catégories grammaticales ; -Les temps des verbes.
Sociolinguistique et Socioculturelle	• Fonction de la communication -Contexte de communication	-La pertinence de l'information selon l'intention de la communication ; -L'exactitude du message ; -L'intelligibilité du message ; -L'adaptation du discours au but visé, aux interlocuteurs, et à la situation.
Discursive	-Elément du discours -La cohérence	-Adaptation de l'élève à divers types de discours ; -Emploi approprié de charnières (préposition, conjonction...) -Organisation des idées, suite logique... ; -Reconstruction de textes ou de message.
Stratégique	• Rédaction verbales et non verbales	-Emploi de gestes, de mimiques, de périphrases à des fins compensatoires ; -Emploi de questions pour comprendre un message.

Tableau 1 : Évaluer les apprentissages dans une approche communicative

Le tableau de Denise Lussier (1992) détaille les critères d'évaluation des compétences en français langue étrangère (FLE) dans une approche communicative, incluant les compétences linguistiques, sociolinguistiques et socioculturelles, discursives et stratégiques.

Chaque compétence évalue non seulement la maîtrise de la composante linguistique d'une

langue (phonologie, vocabulaire, morphosyntaxe), mais également la capacité à utiliser la langue de manière appropriée et efficace dans une variété de contextes sociaux, culturels et discursifs. Concernant les critères de performance, ils visent à évaluer l'exactitude du message, la pertinence, la compréhensibilité, la cohérence du discours et l'utilisation de stratégies verbales et non verbales pour optimiser la communication.

4. Les différents types d'évaluation en FLE

L'évaluation est essentielle pour mesurer l'efficacité de l'enseignement et le progrès des élèves. Elle se manifeste sous différentes formes adaptées à divers objectifs éducatifs. Elle n'est pas un perpétuel recommencement, mais une progression logique. Parmi les types d'évaluation nous distinguons :

4.1. L'évaluation diagnostique

L'évaluation prédictive (diagnostique ou pronostique) vise à identifier les aptitudes ou la prédisposition d'un apprenant à débiter et à réussir un apprentissage. Par exemple, un test ou un concours d'entrée peut être utilisé pour détecter des talents en musique ou en art.

D'après BLOOM Benjamin (1979, p.261), l'évaluation diagnostique est définie comme :

L'évaluation qui permet de découvrir les forces et les faiblesses des élèves, soit avant l'entrée dans une unité d'apprentissage, soit pendant son déroulement. Elle entraîne des décisions de soutien, remédiation pour certains ou des décisions d'adaptation de l'enseignement aux caractéristiques des élèves.

Ainsi l'évaluation diagnostique offre aux enseignants des indications précieuses pour structurer l'apprentissage. Elle influence leurs décisions concernant la progression du cours, la gestion de la classe ainsi que le choix des supports et exercices utilisés. Ce type d'évaluation n'implique pas l'attribution de notes.

4.2. L'évaluation formative

Elle permet de détecter les faiblesses ou les lacunes de l'apprenant afin de lui apporter de l'aide. L'évaluateur pourra ainsi déterminer les moyens d'amélioration appropriés. Cette évaluation vise à garantir que chaque apprenant bénéficie d'un soutien adapté à ses besoins spécifiques.

Selon G. de Landsheere (1979 : 113) ce type d'évaluation est une :

Évaluation intervenant, en principe, au terme de chaque tâche d'apprentissage et ayant pour objet d'informer, élève et maître, du degré de maîtrise atteint et, éventuellement, de découvrir où et en quoi un élève éprouve des difficultés d'apprentissage, en vue de lui proposer ou de lui faire découvrir des stratégies qui lui permettent de progresser.

Nous observons que G. de Landsheere définit ce type d'évaluation comme un processus

intervenant à la fin de chaque tâche d'apprentissage. Son but principal est d'informer à la fois l'élève et l'enseignant sur le niveau de maîtrise atteint. Plus qu'une simple mesure, elle cherche à identifier les difficultés spécifiques de l'apprenant pour proposer des stratégies adaptées à son progrès. Cette approche soutient une vision formative de l'évaluation, elle est centrée sur l'amélioration continue de l'apprentissage plutôt que sur le jugement définitif des compétences.

4.3. L'évaluation sommative

Elle sert à classer ou différencier les bons apprenants des moins bons. Cela permet de décider du passage en classe supérieure et du niveau de formation (comme lors d'un examen de fin d'année, BEM, BAC, ...).

BLOOM Benjamin (1979) définit l'évaluation sommative comme :

Celle qui établit le degré auquel les objectifs ont été atteints, soit en comparant les élèves les uns aux autres (interprétation normative), soit en comparant les performances manifestées par chacun aux performances attendues (interprétation critère). Elle regroupe plusieurs unités d'apprentissage et ses buts sont reliés au classement, à la certification ou à l'attestation du progrès de chaque élève.

Nous comprenons à travers la définition de Bloom que l'évaluation sommative est conçue pour mesurer l'atteinte des objectifs éducatifs en comparant soit les performances des élèves entre eux, soit par rapport à des critères préétablis. Cette évaluation, qui regroupe plusieurs unités d'apprentissage, sert principalement au classement, à la certification, ou à attester du progrès de chaque élève.

5. L'évaluation selon le guide d'évaluation des acquis des élèves du cycle primaire proposé par le MEN

Le guide d'évaluation des acquis de 5^{ème} A.P.(2023/2024, p.3-5) vise à expliquer comment évaluer les compétences finales du programme. Ce processus se déroule comme suit :

- Identifier les critères qualitatifs qui définissent la compétence finale à évaluer ;
- Établir une échelle d'évaluation uniforme comprenant quatre niveaux de maîtrise, applicables à tous les critères.
- Reconnaître le niveau de maîtrise de la compétence globale comme résultat synthétique de l'évaluation des compétences finales.

5.1. Nature de l'évaluation

Compte tenu de l'exhaustivité visée par cette évaluation, qui repose sur deux dimensions, à savoir "sommative" et "diagnostique", il est donc essentiel de considérer, lors de la

conception des épreuves d'évaluation, certaines caractéristiques clés liées à : la compétence, les différents niveaux de raisonnement et les conditions d'élaboration de l'outil d'évaluation.

5.1.1. La compétence

La compétence globale représente l'objectif à atteindre à la fin d'une période d'apprentissage déterminée. Elle se traduit par la capacité à utiliser un ensemble de connaissances, de compétences et d'attitudes pour accomplir un ensemble de tâches adaptées à une situation donnée.

La nouvelle méthode d'évaluation du français à la fin du cycle primaire ainsi que son déroulement sont conçus dans le but de mettre l'apprenant dans des conditions favorisant la mise en œuvre de ses compétences en français. Deux éléments renforcent cette évaluation qualitative :

- L'abandon de la notation chiffrée.
- La non-utilisation des résultats de cette évaluation pour déterminer le passage au niveau supérieur.

5.1.2. Les différents niveaux de raisonnement

En raison de la diversité des niveaux de compétence des élèves au cycle primaire, ce nouvel outil d'évaluation, avec son architecture et son échelle de notation à quatre niveaux, couvre les différents degrés de compétence, mettant en lumière les aspects nécessitant des ajustements futurs. Cela conduit à une évaluation toujours positive du niveau de maîtrise des apprentissages.

5.1.3. Les conditions d'élaboration de l'outil d'évaluation

L'outil d'évaluation à concevoir doit permettre de :

- Évaluer le niveau de maîtrise de la compétence globale.
- Évaluer séparément chaque compétence terminale.
- Définir les critères de chaque compétence terminale.
- Couvrir les ressources du programme.
- Éviter la simple restitution des ressources.
- Éviter l'utilisation de la terminologie spécifique au programme.
- Utiliser une terminologie précise.
- Veiller à la précision de la formulation des consignes.
- Fournir les supports nécessaires au traitement des sujets d'évaluation.
- Accompagner chaque critère d'un nombre suffisant d'indicateurs.

Chapitre : 1 L'évaluation dans le cadre de l'enseignement et apprentissage du FLE

- Établir quatre niveaux de maîtrise.

5.1.4. L'évaluation des compétences dans une classe du FLE

L'évaluation des compétences de la langue française se présente comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous qui met en exergue les types de compétences, les modalités de leur évaluation et le nombre de critères utilisés.

Compétences	Type d'évaluation	Période d'évaluation	Nombre de critères
1-compréhension et communication orales	Oral	Evaluation continue	3
2-Performance en lecture	Performance	Avant l'évaluation de fin d'année	3
3-Compréhension de l'écrit	Ecrit	Fin d'année	3
4-Production écrite	Ecrit	Fin d'année	4

Tableau 2 : L'évaluation des compétences de la langue française

6. Composantes de la grille analytique uniforme

La grille analytique (annexe A) uniforme d'évaluation se compose de :

- L'intitulé de la compétence visée par l'évaluation ;
- La liste des critères évaluables ;
- Échelle uniforme d'évaluation des niveaux de maîtrise de chaque critère, à raison de quatre niveaux de maîtrise pour chaque critère.

Le critère évalue qualitativement un aspect de la compétence, tandis que le niveau d'acquisition mesure le degré de maîtrise de ce critère.

7. Les compétences concernées par l'évaluation des acquis

Il existe quatre compétences qu'il faut évaluer :

- a- Compréhension et communication orales : l'évaluation de la compréhension et de la communication orale est réalisée par un suivi continu du niveau de maîtrise des critères.
- b- Lecture : la compétence de la lecture est l'une des compétences communicationnelles. Elle englobe l'oral et l'écrit car il s'agit d'oraliser ce qui est graphique. De ce fait, elle est évaluée à travers des critères appropriés : la ponctuation, respecter la correspondance graphie/phonie, respecter les signes de ponctuation, respecter

Chapitre : 1 L'évaluation dans le cadre de l'enseignement et apprentissage du FLE

l'intonation, la fluidité de la lecture.

- c- Compréhension de l'écrit : elle se compose de deux parties : La première partie concerne les idées véhiculées par le texte et la seconde, le fonctionnement de la langue.
- d- Production écrite : La production écrite constitue le couronnement de toutes les activités pour la mobilisation des ressources. C'est le moment opportun pour le réinvestissement des acquis par excellence. Cette situation d'intégration doit être compatible avec la thématique traitée par les deux textes supports précédents (le texte de la compréhension de l'écrit et fonctionnement de la langue).

Conclusion partielle

Après avoir passé en revue les différents éléments qui relèvent du domaine de l'évaluation, nous concluons que, loin de se limiter à une simple mesure des performances des élèves, l'évaluation constitue un outil dynamique permettant d'optimiser l'enseignement et l'apprentissage. Elle offre aux enseignants une vision détaillée des progrès réalisés par les apprenants, tout en leur permettant d'ajuster leur pratique pédagogique en conséquence.

Nous avons souligné que l'évaluation ne se limite pas aux résultats obtenus, mais elle englobe également les méthodes utilisées, les compétences des enseignants et d'autres aspects influençant le processus éducatif. Elle offre ainsi une occasion de réflexion critique et de prise de décision, facilitant une action corrective et adaptative.

Cela dit, l'évaluation en classe de FLE doit être envisagée comme un processus continu et évolutif, visant à améliorer constamment la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. En adoptant une approche réfléchie et dynamique de l'évaluation, les enseignants peuvent contribuer de manière significative au développement des compétences linguistiques et communicatives des apprenants, tout en favorisant leur engagement et leur motivation dans le processus d'apprentissage.

Chapitre 02 :

**La compréhension et la
communication orales : deux
compétences indispensables et
inséparables dans l'enseignement
et apprentissage du FLE**

Introduction partielle

La langue orale joue un rôle fondamental car elle est à la fois un moyen d'expression et d'interaction sociale. Elle nous permet non seulement de communiquer dans différentes situations, mais également de comprendre l'appartenance sociale et culturelle de chaque individu avec qui on échange.

Ce chapitre examine en détail l'oral, sa nature, ses caractéristiques et son évaluation, en considérant sa place dans diverses méthodes d'enseignement.

La maîtrise de l'oral est cruciale dans l'apprentissage des langues, englobant à la fois la compréhension et la communication. La compréhension orale implique de déchiffrer et d'interpréter des messages auditifs, en prêtant attention aux intonations, accents et nuances culturelles. Elle nécessite de saisir les informations implicites et explicites, de reconnaître les structures syntaxiques et d'identifier les intentions des locuteurs.

La communication orale, quant à elle, consiste à produire des messages clairs et cohérents pour interagir efficacement avec les autres, en maîtrisant le vocabulaire, la grammaire et les compétences pragmatiques, telles que l'usage approprié des registres de langue et l'adaptation au contexte social. Ensemble, la compréhension et la communication orales permettent aux apprenants de naviguer avec aisance dans diverses situations quotidiennes, académiques et professionnelles.

1. L'oral

Définir l'oral dans le contexte éducatif est une tâche complexe en raison de nombreuses définitions et de la nature évolutive de ce concept. Ce terme polysémique, en constante transformation, requiert une analyse approfondie pour être pleinement compris et clarifié. Ainsi, pour notre recherche pédagogique, il est nécessaire de savoir en quoi consiste l'oral et quelles sont ses caractéristiques spécifiques.

1.1. Définition

Selon le dictionnaire électronique le Grand Robert, l'oral se définit ainsi : « *Qui se fait par la parole; qui est énoncé de vive voix; qui se transmet de bouche en bouche* ». D'autre part, le Petit Larousse illustré, le définit comme suit : « *(du lat. os, oris, bouche). Relatif à la bouche, fait de vive voix, transmis par la voix, qui appartient à la langue parlée.* » (2012 : 759). Les définitions fournies par les deux dictionnaires précités se rapportent à tout ce qui est exprimé par la parole et transmis par la voix ou la bouche. Cependant, ces définitions restent simples, voire « naïves », car le terme "oral" revêt une complexité bien plus grande. Par conséquent, nous allons progressivement développer une définition plus approfondie et

nuancée de l'oral.

1.2. Les spécificités de l'oral

Les différences entre la communication orale et écrite sont principalement attribuables aux exigences de présence physique, de proximité spatiale et de synchronisation temporelle. La conversation face à face ou même la communication plus indirecte, où les participants partagent le même espace ou du moins le même moment, met en évidence cette dimension de coprésence.

Selon Souad Kassim (2017) l'oral se caractérise par :

1.2.1. La spontanéité

La coprésence requiert que les interlocuteurs, surtout lorsqu'ils engagent dans une conversation spontanée, planifient et émettent leur discours simultanément. Cette production se fait en temps réel. L'impact de cette spontanéité sur le discours se reflète directement dans la manière dont la parole est produite.

1.2.2. Les éléments prosodiques

L'oral se distingue nettement de l'écrit grâce à la prosodie, qui inclut les pauses, les accents d'insistance, l'intonation, le débit et le ton. Ces caractéristiques prosodiques ne sont pas superflues; elles remplissent des fonctions bien précises.

1.2.3. L'intonation

Cela correspond aux variations de la tonalité vocale durant la prise de parole.

1.2.4. Les accents d'insistance

Également connus sous le nom d'accents expressifs, ils sont utilisés pour communiquer des émotions ou pour accentuer certains éléments du discours.

1.2.5. Le débit

C'est-à-dire la vitesse d'élocution, il revêt une fonction intimement liée à l'intention de l'émetteur. Il peut être lent pour assurer la compréhension du message ou pour apporter du réconfort, il peut servir à informer, enrichir ou clarifier un message, et être accéléré pour engager l'auditeur, montrer de l'énergie ou captiver l'audience. Ainsi, lors d'une présentation, l'orateur peut ajuster son débit en fonction de ses objectifs.

1.2.6. Le ton

Généralement, ces variations de hauteur de voix pendant la parole en français ne sont pas utilisées pour distinguer des mots différents, mais plutôt pour souligner l'expressivité. Elles sont intimement liées à l'intention, à l'état d'esprit ou aux émotions de l'orateur.

Chapitre :2 La compréhension et la communication orales : deux compétences indispensables et inséparables dans l'enseignement et apprentissage du FLE

On peut distinguer différents tons tels que neutre pour informer, humoristique pour divertir, didactique pour instruire, favorable pour convaincre, défavorable pour contester. Selon le contexte et l'intention de communication, d'autres nuances peuvent également être exprimées, telles que l'éloge, l'alarme, l'ironie, l'arrogance, la moquerie, le sarcasme, la distance, la sécheresse, la familiarité, la solennité ou le froid.

1.2.7. Les liaisons et les enchaînements

En français, la prononciation des mots se fait généralement de façon fluide et sans interruption. Les mots ne sont pas isolés, mais plutôt connectés les uns aux autres par des liaisons ou des enchaînements.

1.2.8. Les phénomènes de « disfluence »

Lors de la communication orale, on observe différents phénomènes tels que les hésitations, les amorces, les répétitions, les constructions interrompues et les anacoluthes, même chez les locuteurs expérimentés tels que les journalistes et les hommes politiques.

Ces occurrences influent sur la syntaxe de l'oral, lui donnant parfois un aspect "fragmenté" car elles peuvent perturber l'organisation morphosyntaxique du discours.

1.3. L'évaluation de l'oral

DE KETELE, J.M., (1993) trouve que l'évaluation de l'oral représente un défi complexe et ardu. Pour pouvoir évaluer, il est nécessaire d'identifier des critères de réussite, ce qui implique de comprendre ce qui est réellement travaillé lors des exercices oraux. Les difficultés liées à cette évaluation découlent des caractéristiques propres à l'oral et des enjeux qu'il engendre. Ces difficultés sont exacerbées lorsque la pratique de l'oral est abordée de manière transversale à toutes les disciplines, nécessitant ainsi l'identification d'un objet d'apprentissage spécifique. Par exemple, comment évaluer un élève qui reste silencieux ? La production orale implique l'engagement de toute la personne et peut susciter un sentiment d'insécurité. Dans certains cas, l'enregistrement peut aggraver ce malaise chez les élèves et les inciter à se taire, rendant ainsi l'évaluation par ce moyen contreproductive. Pourtant, évaluer une production orale en temps réel semble également difficile. En effet, ces productions dépendent étroitement du contexte de la situation, comme lors d'un débat où elles sont influencées par les interactions entre les élèves. De plus, de nombreux paramètres, tels que l'intonation, la prosodie, les variations de débit et les pauses, influent sur la production orale. Dans ce contexte, il semble plus pertinent de concevoir une évaluation axée sur la mise en voix de texte ou la récitation de poésie, car cela permet une évaluation reposant sur des critères objectifs, sans nécessairement

Chapitre :2 La compréhension et la communication orales : deux compétences indispensables et inséparables dans l'enseignement et apprentissage du FLE

impliquer la totalité de la personne.

Enfin, un travail sur l'oral nécessite également un travail sur l'écoute. L'écoute est une compétence travaillée dans l'oral, l'écoute est le pendant de la production orale. L'évaluation de l'oral est donc difficile et délicate, elle prend du temps, du temps de la classe et du temps de l'enseignant. En cours, il est possible de procéder à des évaluations ponctuelles des compétences des élèves sur des sujets d'apprentissage spécifiques.

2. La place de l'oral dans les méthodologies d'enseignement

Souad Kassim (2016) met en lumière l'importance et le statut de l'oral dans les différentes méthodologies d'enseignement des langues.

2.1. La méthode traditionnelle

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, l'enseignement des langues vivantes était dominé par la méthode grammaire-traduction, focalisée sur l'écrit, la grammaire, et la traduction, à l'instar des langues mortes. En 1840, l'Éducation Nationale précise cette méthodologie en se concentrant sur la grammaire et la prononciation, avec des dictées et des récitations. La prononciation, en particulier, est mise en avant, soulignée de nouveau en 1890, marquant son importance dès le début de l'apprentissage.

Progressivement, les activités de « conversation » sont intégrées, initialement sous forme de questions/réponses sur des textes littéraires, puis sur des thèmes plus courants, adoptant les principes de la méthode directe. Les directives éducatives cherchent à réduire la place de l'écrit et du travail personnel, favorisant la pratique orale.

Vers la fin du XIX^{ème} siècle, des enseignants expérimentent de nouvelles méthodes orales, provoquant des critiques sur le manque de cohérence dans l'enseignement. En réponse, les instructions ministérielles de 1901 imposent officiellement la méthodologie directe dans l'enseignement secondaire français, marquant un tournant décisif dans l'enseignement des langues vivantes.

2.2. La méthode directe

Selon Puren (1998, p. 81), trois méthodes constituent le noyau de la méthodologie directe : la méthode directe, active et orale. Celles-ci sont complétées par les méthodes interrogative, intuitive, imitative et répétitive. Il représente par le schéma suivant leurs liens :

Chapitre :2 La compréhension et la communication orales : deux compétences indispensables et inséparables dans l'enseignement et apprentissage du FLE

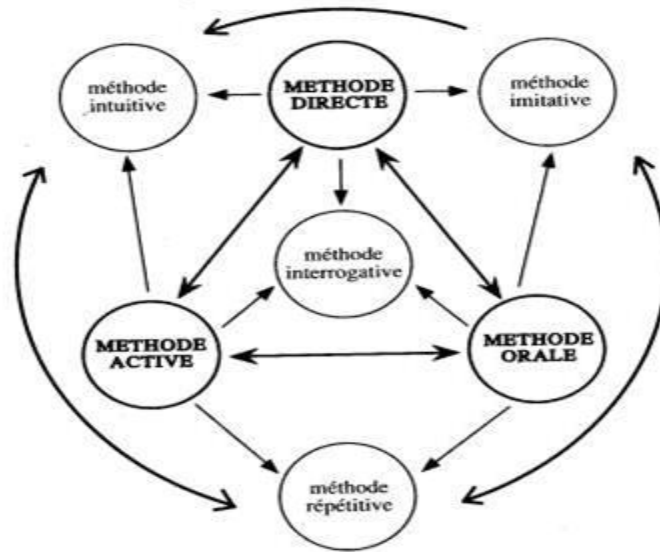


Figure 2 : Le lien entre les trois méthodologies directe, orale et active

Le schéma de Puren montre une interconnexion complexe et dynamique entre ces méthodes, soulignant que l'enseignement efficace de la langue repose sur une combinaison de stratégies complémentaires. Chaque méthode apporte une contribution unique et se renforce mutuellement pour créer un environnement d'apprentissage riche et varié.

La méthode directe privilégie l'acquisition de l'oral et la perfection de la prononciation, les activités proposées n'encouragent pas efficacement la communication et les interactions. De plus, ces activités requièrent des enseignants une expertise remarquable en langue orale, sans pour autant leur offrir une formation continue adéquate. Cela a contribué, entre autres facteurs, à l'échec de la méthode directe.

2.3. La méthode audio-orale

La méthodologie audio-orale (MAO) est apparue pendant la Seconde Guerre Mondiale pour former rapidement des militaires américains en langues étrangères. Inspirée par les principes de la méthode de l'armée et créée dans les années 1950 par des spécialistes de la linguistique appliquée, elle visait à communiquer efficacement en langue étrangère, en se focalisant sur les quatre compétences de base, mais surtout l'oral.

Cette méthode considérait la langue comme un ensemble d'habitudes linguistiques et priorise les structures syntaxiques sur le vocabulaire. Pour les débutants, l'apprentissage passait par l'audition et la compréhension, suivies de l'expression orale, puis de la lecture et enfin de la rédaction, avec une forte priorité à l'oral initialement.

La MAO utilisait des « phrases-patterns » (pattern sentences) pour enseigner la langue par répétition et discrimination auditive, intégrant des exercices structuraux (pattern-drills)

Chapitre :2 La compréhension et la communication orales : deux compétences indispensables et inséparables dans l'enseignement et apprentissage du FLE

pour automatiser les structures syntaxiques. Les phrases étaient mémorisées et pratiquées jusqu'à devenir des habitudes et des réflexes. La quantité de vocabulaire était limitée jusqu'à l'acquisition suffisante de structures syntaxiques.

2.4. La méthode structuro-globale audio-visuelle

La méthodologie SGAV, développée par le CREDIF, accorde une importance majeure à l'apprentissage oral, semblable aux méthodes de patterns-drills américaines. Elle met l'accent sur l'imitation précise de l'intonation et du rythme, jugée plus cruciale que la prononciation des sons individuels. La compréhension joue un rôle clé mais reste subordonnée à l'écoute, avec des exercices de discrimination pour aider les apprenants à évaluer et améliorer leur prononciation. L'enseignement repose entièrement sur l'oralité, sans grammaire explicite, favorisant des répétitions et manipulations orales intensives pour automatiser les structures linguistiques. Les supports audiovisuels dialogués facilitent l'apprentissage sans passer par la langue maternelle, en mettant en avant des exercices structuraux et des activités interactives, stimulant l'élève par des images et des dialogues engageants.

2.5. L'approche communicative

L'approche de communication, développée en France dans les années 1970, met l'accent sur les compétences de communication ainsi que sur les compétences linguistiques. Nous considérons le langage comme un moyen de communication sociale, incluant les compétences verbales et non verbales nécessaires pour l'utiliser de manière appropriée dans une situation.

2.5.1. La compétence de communication

L'approche communicative intègre la compréhension et la production orale, visant une communication efficace en tenant compte de la situation et de l'intention de communication. Elle tient compte des besoins langagiers des apprenants.

2.5.2. Activités phares pour développer l'oral : cette approche utilise principalement :

2.5.2.1. Simulation globale :

Les simulations globales, initiées par F. Debyser, créent des scénarios où les apprenants animent des personnages et simulent des situations de communication. Ces projets stimulent la prise de parole et encouragent l'autonomie des apprenants dans multiples

Chapitre :2 La compréhension et la communication orales : deux compétences indispensables et inséparables dans l'enseignement et apprentissage du FLE

situations de communication.

2.5.2.2. Jeux de rôles :

Les jeux de rôles sont des événements interactifs simulés pour améliorer les compétences de communication, incluant l'improvisation pour apprendre à réagir à l'imprévu. Ils se concentrent sur la production orale en situations réalistes, caricaturales, ou fantaisistes.

2.6. L'approche actionnelle

L'approche actionnelle considère l'oral comme un moyen essentiel pour réaliser des tâches spécifiques. Contrairement à d'autres méthodologies centrées exclusivement sur l'oral, cette approche intègre l'oral dans un cadre plus large de tâches à accomplir, en mobilisant diverses compétences langagières.

- **Principes de base :** L'utilisateur de la langue est vu comme un acteur social, impliqué dans des tâches déterminées par les contextes sociaux et personnels. Ces tâches peuvent être langagières ou non langagières, nécessitant des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être, et des savoir-apprendre.
- **L'enseignement de l'oral dans l'approche actionnelle :** l'oral est priorisé comme moyen de réalisation des tâches. L'interaction orale est l'activité langagière principale, reflétant la nature d'acteurs sociaux.
- **Exemples de tâches finales à l'oral :**
 - Conversations téléphoniques simulées.
 - Scènes de films ou de théâtre.
 - Débats en classe et enregistrement d'émissions de radio.
 - Présentations de projets ou d'affiches, jeux de rôles.

En somme, l'oral dans l'approche actionnelle est utilisé de manière stratégique pour accomplir des tâches définies, privilégiant l'interaction et l'utilisation pratique de la langue.

2.7. L'approche par les compétences

L'approche par compétences (APC) dans la didactique des langues répond à une nouvelle vision pédagogique centrée sur l'apprenant et ses actions : « *l'approche par les compétences, dérivée du constructivisme, privilégiant une logique d'apprentissage centrée sur l'élève, sur ses actions et réactions face à des situations-problèmes* » (Benbouzid, 2009, p.45). Elle valorise l'apprentissage en situations authentiques, incitant les apprenants à utiliser la langue dans des contextes réels, comme remplir un formulaire, fournir des antécédents médicaux, ou donner des instructions.

Ces situations pratiques mettent l'accent sur l'aspect communicatif du langage. Par

Chapitre :2 La compréhension et la communication orales : deux compétences indispensables et inséparables dans l'enseignement et apprentissage du FLE

exemple, pour une tâche telle que réserver une chambre d'hôtel par téléphone, les compétences nécessaires incluent la lecture de numéros de téléphone, l'identification lors d'un appel, la demande de réservation, la réponse à des demandes, la politesse culturelle, l'intonation appropriée, et la description des chambres. Les leçons basées sur ces compétences communicatives fournissent des retours sur les progrès individuels des apprenants.

L'oral occupe une place essentielle dans l'APC car il est considéré comme un passage incontournable. Les apprenants peuvent être réticents au début, surtout s'ils ne perçoivent pas l'utilité immédiate de la langue. Le succès de l'interaction en classe dépend de leur participation active, leur motivation, et leur capacité à intégrer et appliquer les informations dans leur vie quotidienne.

L'APC exige que les apprenants et les enseignants sortent de leur zone de confort et adoptent de nouveaux rôles. Une mauvaise mise en œuvre de cette approche peut générer de l'incertitude, mais si les deux parties s'adaptent efficacement, l'apprentissage devient plus efficace et utile.

2.8. L'éclectisme

L'approche éclectique est une combinaison de différentes méthodes et approches d'enseignement-apprentissage. Elle peut également être considérée comme un éclectisme de principes, impliquant que l'approche est typiquement applicable, cohérente et pluraliste dans l'enseignement des langues. Elle combine l'écoute, la parole, la lecture et l'écriture, et inclut une certaine pratique en classe de langue. Porcher (2002) définit cette approche comme suit :

L'éclectisme méthodologique, que l'on pourrait appeler, plus simplement, la liberté pour chaque enseignant d'utiliser les démarches qui bonnes lui semblent dans la situation où il se trouve... L'enseignant prélève dans toutes les méthodologies existantes, même ailleurs, ce qui lui est utile pour mener ses cours.

Cette approche favorise l'application d'une variété d'activités de compréhension et de production orales. De ce fait, l'enseignant doit s'assurer que chaque activité choisie en classe repose sur les principes théoriques des méthodologies précédentes, tout en tenant compte des caractéristiques de l'apprenant avant de choisir la ou les méthodes d'enseignement. Autrement dit, la démarche mise en place doit répondre aux besoins des apprenants.

En effet, l'approche éclectique présente certaines caractéristiques majeures. Ali (1981, p. 7) énumère ses principes comme suit :

Chapitre :2 La compréhension et la communication orales : deux compétences indispensables et inséparables dans l'enseignement et apprentissage du FLE

-Les enseignants ont la possibilité de choisir différents types de techniques à chaque période d'enseignement, et ce, pour atteindre les objectifs de la leçon.

-Il y a une certaine flexibilité dans le choix de tout aspect ou méthode que les enseignants jugent approprié pour les apprenants ;

-Les apprenants peuvent bénéficier des différents types d'aides pédagogiques, ce qui rend les leçons beaucoup plus stimulantes ;

-Résoudre les difficultés qui peuvent surgir de la présentation des manuels ;

-Enfin, l'éclectisme permet d'économiser du temps et des efforts dans la présentation des activités linguistiques.

L'objectif de cette approche est d'assurer l'interaction en classe de langue à partir de différents supports déclencheurs de la prise de parole, et qui amènent l'apprenant à produire des énoncés verbaux.

3. La langue orale et la compétence de communication

3.1. La compétence de l'oral

Lorsqu'on enseigne et apprend des langues étrangères, on parle souvent de compétences. Ce terme a été introduit par Chomsky lorsqu'il parlait de : « compétence linguistique », puis par Hymes lorsqu'il proposait le terme « compétence communicative ». Il porte sur les connaissances, les savoir-faire et les savoir-être que les apprenants doivent acquérir pour communiquer efficacement, soit à l'écrit ou à l'oral. La capacité orale fait référence à l'acquisition de compétences de compréhension et d'expression.

La compétence de l'oral sous-entend l'acquisition d'une compétence de compréhension et d'expression orales.

3.2. La compréhension orale

Pour commencer, nous partirons de la définition de la compréhension proposée par le dictionnaire de didactique des langues (Cuq, 2003 : 49-50)

La compréhension est l'aptitude résultant de la mise en œuvre de processus cognitifs, qui permet à l'apprenant d'accéder au sens d'un texte qu'il écoute (compréhension orale) ou qu'il lit (compréhension écrite). Il faut distinguer l'écoute et la lecture qui sont des pratiques volontaires, des processus cognitifs, largement involontaires.

Autrement dit, la compréhension va au-delà de la simple écoute ou lecture, elle constitue un processus cognitif complexe qui permet à l'apprenant d'accéder au sens d'un texte. Donc, il faut distinguer entre les actions volontaires d'écoute et de lecture, et les processus cognitifs involontaires nécessaires à la compréhension. Alors que l'écoute et la lecture sont

Chapitre :2 La compréhension et la communication orales : deux compétences indispensables et inséparables dans l'enseignement et apprentissage du FLE

des activités intentionnelles choisies par l'apprenant, la compréhension résulte de processus mentaux automatiques comme le décodage et l'intégration de l'information. Cette distinction souligne que pour améliorer la compréhension, il faut travailler à la fois sur les compétences volontaires et les processus cognitifs sous-jacents.

3.3. Les étapes de la compréhension orale

La compréhension orale repose sur la capacité d'écouter, cette technique est essentielle pour assurer une bonne compréhension. Comme le souligne Jean-François Michel : « *La compréhension orale s'effectue principalement par l'écoute* » (2005, p. 48).

Écouter attentivement permet de saisir les nuances et les subtilités du langage parlé, rendant l'écoute active indispensable pour une compréhension précise. Cette compétence active exige concentration et engagement, et est essentielle dans l'enseignement des langues pour améliorer la compréhension et la communication orale des apprenants.

3.3.1. La pré-écoute

Lors de l'activité de compréhension orale, les élèves capturent généralement les mots qu'ils connaissent, les mots transparents et les mots dont la signification peut être déduite du contexte. Pour améliorer la compréhension, il est utile de faire des exercices de pré-écoute, qui fournissent des outils linguistiques importants pour aider les élèves à rappeler les mots oubliés et introduire de nouveaux termes. Avant d'introduire la documentation audio, il est aussi important de les préparer en présentant la situation et le contexte. Cela contribue au conditionnement psychologique des apprenants. A ce stade, il vaudrait mieux introduire un nouveau vocabulaire et découvrir des situations de communication à travers des illustrations et des vidéos sans audio. Les supports visuels présentent généralement une situation de communication claire et facilitent l'intégration de nouvelles formes linguistiques. En partant d'une situation connue, les élèves peuvent développer des hypothèses basées sur leur expérience personnelle pour rendre les nouvelles formes linguistiques plus significatives et plus faciles à comprendre.

3.3.2. L'écoute

La première écoute se concentre sur une compréhension générale de la situation et aide les apprenants à comprendre le contexte du texte. Cela inclut l'identification d'éléments simples tels que le type de document (entretien, dialogue, information, jeu), l'interlocuteur (numéro, nom, profession), le lieu et le sujet du document. Les apprenants peuvent prendre des notes pour se remémorer les indices entendus et préparer leur prestation orale. Les informations contenues peuvent ensuite être partagées pour permettre la vérification et la

Chapitre :2 La compréhension et la communication orales : deux compétences indispensables et inséparables dans l'enseignement et apprentissage du FLE

discussion des contrôles d'identité effectués.

La deuxième écoute dans l'activité de compréhension orale permet aux apprenants de tous niveaux de vérifier et de compléter leur compréhension du contenu. Des débutants aux utilisateurs avancés, les fiches d'écoute peuvent les aider à revoir les informations initiales et à identifier les détails les plus spécifiques. Les apprenants avancés peuvent utiliser cette écoute pour aborder des tâches plus complexes, telles que la synthèse d'idées. Dans les deux cas, une écoute active et attentive est encouragée et un traitement global et analytique du texte entendu est facilité.

3.3.3. La poste écoute

Après avoir écouté, les apprenants doivent savoir ce que l'on attend d'eux et quelle mission ils ont à accomplir. On accorde une grande importance au réinvestissement des connaissances acquises dans des tâches réelles et significatives. Il s'agit de faire l'inventaire de ce qu'ils ont appris en mettant en pratique les compétences qu'ils ont acquises.

3.4. La communication

Selon BAYLON, CH, .MIGNOT, X, (1999, p.11), une communication efficace nécessite que l'expéditeur adapte le message en utilisant un langage approprié au destinataire, un ton de voix adapté à la distance et des gestes bien coordonnés. La communication peut donc être définie comme une forme d'interaction, puisqu'elle est essentiellement assurée par le langage : « *c'est la construction de relations spécifiques avec d'autres dans des situations différentes et avec des motivations différentes* ». En d'autres termes, pour envoyer un message, l'expéditeur doit communiquer avec l'interlocuteur afin d'atteindre l'objectif souhaité.

La communication peut avoir lieu directement lorsque les interlocuteurs se font face à face, ou indirectement lorsque les interlocuteurs se trouvent à une distance les uns des autres.

3.5. La compétence de communication

En raison de l'approche communicative, la présentation orale est désignée par le terme de compétence communicative. Dans ce qui va suivre, nous allons présenter quelques définitions, issues de différents modèles de la compétence en communication.

T. Bugera (Cours de méthodologie, la compétence de communication, pdf, p.02) emprunte la définition suivante de la capacité de communication à D. Hymes (1972): « la connaissance des règles psychologiques, culturelles et sociales qui commandent l'utilisation de la parole dans un cadre social ».

Il adopte également la définition de D. Coste (1978:25-34) en affirmant qu'il existe des

Chapitre :2 La compréhension et la communication orales : deux compétences indispensables et inséparables dans l'enseignement et apprentissage du FLE

composantes principales de la compétence communicative.

- a) **Composantes de la compétence linguistique** : les connaissances et compétences liées aux composants et au fonctionnement de la langue étrangère en tant que système linguistique permettant la production d'énoncés.
- b) **Composantes de la maîtrise du texte** : connaissances et savoir-faire sur le discours et les messages en tant que séquences organisées d'énoncés (arrangements et inversions d'arguments, séquences rhétoriques et expression éloquente).
- c) **Composantes de la maîtrise référentielle** : connaissances et savoir-faire concernant les routines, les stratégies et la régulation des interactions interpersonnelles selon les positions, les rôles et les intentions des personnes impliquées.
- d) **Composante de contrôle de situation** : Connaissances et expertise relatives à une variété d'autres facteurs pouvant influencer les décisions prises par les utilisateurs de la langue dans une communauté ou dans un contexte particulier.

S. Moirand (1982: 20) ajoute deux composantes supplémentaires, à savoir :

- a) **Composante discursive** : connaissance de différents types de discours et capacité à s'adapter à la situation de communication dans laquelle on se trouve.
- b) **Facteurs socioculturels** : connaissance des règles de communication et des normes sociales. De ces définitions, nous pouvons conclure que l'acquisition de comportements en langage oral est un processus complexe qui se déroule sur une longue période de temps. Ainsi, l'apprentissage d'une langue étrangère ne se limite pas aux connaissances linguistiques, mais inclut également d'autres éléments de capacité de communication (capacité référentielle, capacité socioculturelle, etc.). Ignorer ces facteurs peut nuire à la capacité d'un apprenant à apprendre une langue étrangère. Il est donc nécessaire, pour une compréhension mutuelle, de prendre en compte tous ces éléments fondamentaux.

Conclusion partielle

Ce chapitre a exploré les multiples dimensions de l'oral dans l'apprentissage des langues, mettant en lumière ses spécificités, son évaluation, et sa place dans les différentes méthodologies d'enseignement. Nous avons vu que l'oral ne se limite pas à la simple production de sons, mais englobe des compétences complexes de compréhension et de communication. Les méthodologies traditionnelles et modernes ont évolué pour mieux intégrer l'oral, chacune avec ses approches distinctes, allant de la méthode audio-orale à l'approche actionnelle et communicative.

Chapitre :2 La compréhension et la communication orales : deux compétences indispensables et inséparables dans l'enseignement et apprentissage du FLE

L'accent mis sur les compétences en communication souligne l'importance de maîtriser non seulement les aspects linguistiques, mais également les règles socioculturelles et pratiques qui permettent une interaction efficace et situationnelle. Comprendre l'écoute dans ses étapes de pré-écoute, d'écoute et de post-écoute est essentiel pour le développement de compétences de compréhension et communication complètes.

En synthèse, l'oral est au cœur de la compétence de communication, un élément indispensable pour naviguer avec succès dans un environnement multilingue et interculturel. Les méthodologies modernes de l'enseignement des langues, en privilégiant l'approche actionnelle et la communication authentique, répondent aux besoins des apprenants en les préparant à une utilisation pratique et efficace de la langue.

Chapitre 03 : Méthodologie de la recherche et outils d'investigation

Introduction partielle

Ce chapitre présente le contexte et la méthodologie de la recherche. Il s'agit d'examiner l'efficacité de la grille d'évaluation des acquis que nous avons adaptée et conçue dans le cadre de l'évaluation de la compréhension et de la communication orales des élèves de 5^{ème} année primaire par rapport à celle proposée par la tutelle (le MEN).

Notre méthodologie s'inscrit dans la recherche-action et s'appuie sur une double approche quantitative et qualitative, ce qui nous permet d'explorer divers aspects de la problématique que nous avons avancée au départ à travers une expérimentation qui a combiné une analyse d'un questionnaire qui a été administré aux enseignants de 5^{ème} année primaire et une étude comparative des résultats de l'utilisation des deux grilles précitées et exploitées pour l'analyse des acquis des apprenants en compréhension et communication orale.

Etant donné qu'il s'agit d'une évaluation des acquis, qui est en principe une évaluation continue et qui doit se faire tout au long de l'année, nous avons choisi d'effectuer cette expérimentation en deux moments : une évaluation initiale (1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année scolaire 2023/2024), suivie d'une évaluation finale (troisième trimestre de la même année scolaire). Cette approche permet d'observer l'évolution des compétences linguistiques des élèves, et de vérifier si la grille adaptée aide les enseignants de parvenir à une évaluation fiable et crédible de leurs apprenants.

Tout au long de ce chapitre dit méthodologique, nous allons passer en revue le contexte de recueil des données, la démarche engagée et les outils d'investigation adoptés.

1. Description du contexte de recueil des données

Comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, notre recherche prend appui sur deux approches différentes, mais complémentaire : quantitative et qualitative. Il s'agit d'une enquête par questionnaire qui a été menée avec les enseignants de 5^{ème} année primaire, et une expérimentation qui a été réalisée avec une classe du même niveau.

1.1. Présentation de lieu de recueil des données

Pour ce qui est de l'enquête par questionnaire, nous l'avons effectuée avec 24 enseignants de cycle primaire s'exerçant dans différents établissements de différentes wilayas de l'Algérie (Khenchela, Constantine, Mila, Oum El Bouaghi, Batna, Sétif).

En ce qui concerne l'expérimentation, nous l'avons réalisée à l'école primaire « Les frères LAHMARI » située à la commune de KAIS, wilaya de KHENCHELA. Cet établissement

accueille 337 apprenants et contient deux classes de 5^{ème} année primaire. Le choix de cette école est justifié par le fait que nous y sommes enseignante. Cela nous a facilité le travail avec les élèves et la collègue avec qui nous avons mené l'expérimentation.

1.2. Présentation de la population d'étude

Nous avons effectué l'expérimentation avec une classe de cinquième année primaire. Celle-ci contient 32 apprenants, toutefois l'enseignante nous a proposé de choisir un groupe restreint (17 éléments) de niveau hétérogène seulement. Ce choix est justifié par le fait que l'évaluation de la compréhension et communication orale nécessite beaucoup de temps, ce qui empêche l'enseignante de faire passer toute la classe durant les deux périodes prévues et avec les deux grilles que nous allons exploiter. Donc, il s'agit d'un double travail qui nécessite du temps et de la disponibilité de l'enseignante et ses élèves.

Il est à souligner que d'ordinaire, et comme il s'agit de l'évaluation continue, l'enseignante n'a pas de créneaux précis, surtout par rapport à l'évaluation initiale qui a été effectuée occasionnellement. Même pour l'évaluation finale, faute de temps, surtout par rapport au dépôt du mémoire, nous ne pouvons pas attendre que toute la classe passe cette évaluation pour récupérer les résultats et les analyser.

2. Description de la démarche de recueil des données

En plus de l'enquête par questionnaire, nous avons entrepris une expérimentation visant à évaluer l'efficacité de la grille d'évaluation ministérielle par rapport à la grille d'évaluation des acquis adaptée, dans le cadre de la compréhension et communication orales des élèves de 5^{ème} A.P. Notre travail de comparaison concerne les résultats des évaluations du premier et deuxième trimestre (évaluation initiale) effectuées à l'aide de la grille d'évaluation ministérielle, et les résultats de deux évaluations des acquis du troisième trimestre (évaluation finale) réalisées par le biais de la grille que nous avons adaptée selon les besoins de notre recherche.

Les résultats des différentes évaluations obtenus sont déclinés en deux étapes distinctes :

Première étape : Mise en œuvre des séances et évaluation initiale

Avant d'entamer l'expérimentation, nous avons procédé par un pré-test afin de préparer les élèves et les mettre dans le contexte de notre étude. Il s'agit d'évaluer leurs compétences en compréhension et expression orales.

La première étape de cette étude concerne la planification et l'exécution de deux séances d'évaluation des acquis en compréhension et communication orales des deux premiers trimestres que nous avons effectuées conformément à la grille d'évaluation ministérielle.

Ces deux séances ont été organisées à l'aide de deux enregistrements audiovisuels qui se présentent sous forme de deux dialogues entre les élèves à propos des gazelles et de renard des sables. Les résultats de cette évaluation initiale ont été organisés et inventoriés dans une grille détaillée pour fournir une référence quant à l'évolution des compétences linguistiques des élèves. L'objectif était de garantir une évaluation conforme aux normes éducatives officielles.

Deuxième étape : Évaluation finale et analyse comparative

La deuxième étape a consisté à réaliser un post-test après les séances de compréhension et de communication orales, afin d'évaluer les progrès des élèves. Pour ce faire, deux nouvelles séances ont été mises en place mais avec l'utilisation de la grille d'évaluation adaptée et développée afin de répondre aux exigences de notre recherche. Cette grille, plus détaillée et précise, a pour but de fournir une évaluation plus complète des compétences linguistiques des élèves. Cette étape finale nous permettra d'évaluer l'efficacité de la nouvelle grille adaptée et de mesurer l'impact des interventions pédagogiques sur le développement des compétences linguistiques des élèves, en mettant en lumière les apports de notre approche pédagogique adoptée.

Cette démarche méthodique tente d'explorer si la grille d'évaluation ministérielle répond de manière adéquate aux besoins des élèves en matière de compréhension et communication orales, et de vérifier si la nouvelle grille d'évaluation adaptée apporte un développement significatif aux acquis en question.

Notre souci est de comparer l'efficacité de chacun des dispositifs engagés durant la recherche et leurs effets sur le développement des compétences en compréhension et communication orales des élèves de 5^{ème} année primaire.

3. Les outils d'investigation

3.1. L'enquête par questionnaire

Le questionnaire que nous avons conçu pour notre étude renferme des questions variées, claires et précises afin de cerner la problématique de l'évaluation des acquis en compréhension et communication orales au cycle primaire.

Il a pour objectif de recueillir des informations sur les pratiques pédagogiques des enseignants et leurs représentations en ce qui concerne l'évaluation des acquis, les outils et grilles qui sont utilisés à cette fin. Les données collectées permettent aussi d'obtenir une vision claire sur l'efficacité des grilles d'évaluation imposées, les difficultés rencontrées lors de l'évaluation orale, et les améliorations possibles pour mieux soutenir les enseignants

et optimiser les apprentissages des élèves en FLE. Notre questionnaire se compose de 14 questions dont six sont fermées et huit sont ouvertes.

Les questions posées sont articulées autour de divers aspects liés à l'enseignement et évaluation de la compréhension et production orale : le volume horaire dédié à l'enseignement de l'oral, les approches pédagogiques employées, les représentations des enseignants vis-à-vis des outils utilisés pour l'évaluation des acquis et leur efficacité. Il explore également les défis auxquels ils sont confrontés et les solutions qu'ils proposent afin d'améliorer leur pratique pédagogique concernant l'évaluation des acquis en compréhension et communication orale.

3.2. L'analyse documentaire : analyse des grilles d'évaluation recueillies

Il s'agit de l'analyse des différentes grilles (ministérielle et adaptée) que nous avons récupérées auprès de l'enseignante avec qui nous avons mené l'expérimentation.

3.2.1. Structure et critères de la grille d'évaluation ministérielle

Les performances des élèves sont notées selon une échelle de quatre niveaux :

- **A** : Maîtrise très satisfaisante.
- **B** : Maîtrise satisfaisante.
- **C** : Maîtrise peu satisfaisante.
- **D** : Maîtrise insatisfaisante.

La grille ministérielle d'évaluation de la compréhension et communication orale en question est structurée autour de trois critères essentiels, conçus pour mesurer de manière précise et objective les compétences des élèves dans ce contexte. Ces critères sont :

- **Identifier le thème de la situation de communication** : ce critère vise à évaluer comment les élèves perçoivent et interprètent le sujet principal et le contexte général d'un échange oral. Il implique l'analyse de la capacité de l'élève à suivre le fil conducteur d'une conversation, à reconnaître les intentions communicatives des interlocuteurs et à ajuster sa participation en fonction du thème identifié.
- **Identifier les unités de sens** : ce critère mesure la capacité des élèves à saisir et à décomposer les messages oraux en segments significatifs. Il est essentiel que les élèves puissent distinguer les idées principales des idées secondaires, reconnaître les informations clés, et comprendre les implications de ce qui est communiqué pour

répondre de manière appropriée.

- **S'exprimer en fonction de la situation de communication** : ce critère évalue la capacité des élèves à adapter leur expression orale en fonction du contexte et des interlocuteurs. Il inclut l'adaptation du registre de langue, la clarté et la cohérence des réponses, la pertinence des interventions, et l'utilisation des indices contextuels (comme le ton de voix et les gestes) pour ajuster la communication de manière appropriée et efficace).

3.2.2. Structure et Critères de la grille d'évaluation adaptée

La grille d'évaluation améliorée a été conçue en conservant les trois critères de la grille ministérielle dont nous avons déjà parlé. À ces critères, nous avons ajouté des éléments provenant de la grille ministérielle de l'année passée, tels que l'emploi du para-verbal et du non-verbal, ainsi que la capacité à réagir à une consigne orale. En outre, des critères supplémentaires ont été intégrés en nous basant sur les recommandations des rédacteurs du site GlobalExam¹, afin de garantir une évaluation plus fiable, bien appuyée et nuancée des compétences linguistiques des élèves.

Cette nouvelle grille vise à offrir une évaluation plus précise et détaillée de la compréhension et communication orale, répondant ainsi de manière plus adéquate aux besoins pédagogiques des élèves. Voici les critères que nous avons ajoutés :

La fluidité (expression orale continu): Il est crucial pour un élève d'être clair et précis lors d'un oral afin que le public comprenne bien le sujet et puisse ensuite poser des questions pertinentes.

Le vocabulaire (richesse de la langue) : l'élève devra connaître le vocabulaire en rapport avec son sujet en utilisant des mots spécifiques.

L'attitude, ainsi que les éléments para-verbaux et non-verbaux, jouent un rôle essentiel. La posture de l'élève est particulièrement importante. Il doit veiller à maintenir un contact visuel avec l'ensemble de son public tout en adoptant une posture détendue et confiante. Cela aide à captiver l'attention et à transmettre le message de manière plus efficace.

¹<https://pro.global-exam.com/fr/blog/grille-evaluation-niveau-ccerl>

Réagir à une consigne orale : évalue la capacité de l'élève à comprendre et à répondre correctement aux instructions ou questions posées verbalement. Ce critère mesure l'écoute active, la compréhension immédiate et la capacité à fournir des réponses pertinentes, démontrant ainsi une maîtrise efficace de la communication orale.

En adoptant cette approche, et en enrichissant la grille ministérielle par l'ajout de ces critères supplémentaire, nous voulons rendre l'évaluation des acquis en compréhension et communication orale plus juste et plus crédible.

Conclusion partielle

Ce chapitre met en exergue les éléments clés de notre méthodologie de la recherche à savoir : le contexte, les démarches engagées et les outils d'investigation. Ceux-ci sont considérés comme un atout important qui nous facilite l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus dans le chapitre suivant.

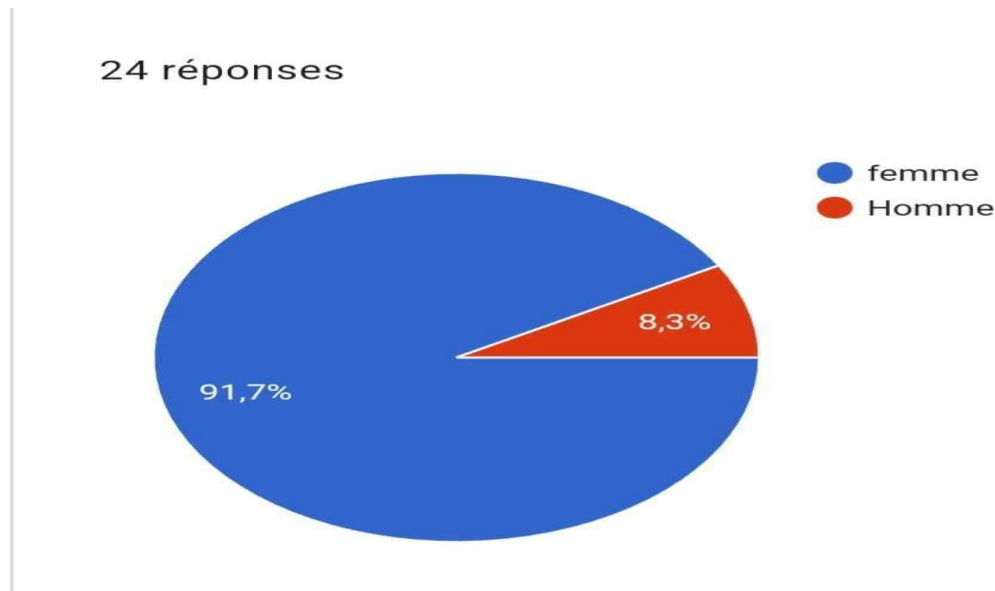
Chapitre 04 : Analyse des données recueillies

Introduction partielle

Ce chapitre constitue une étape centrale de notre recherche sur l'évaluation des acquis de compétences orales des élèves de 5ème année primaire. Il met en avant l'analyse des données recueillies, qui comprend deux volets : d'une part, l'examen des réponses obtenues du questionnaire adressé aux enseignants, et d'autre part, la comparaison des résultats des données des deux grilles d'évaluation que nous avons exploitées pour la recherche : la grille ministérielle et la grille adaptée (ajout de critères). L'objectif est d'évaluer l'efficacité des pratiques d'évaluation actuelles afin de discerner les pistes d'amélioration pour une évaluation plus précise des compétences orales des élèves.

1. Analyse des résultats du questionnaire

1.1. Sexe

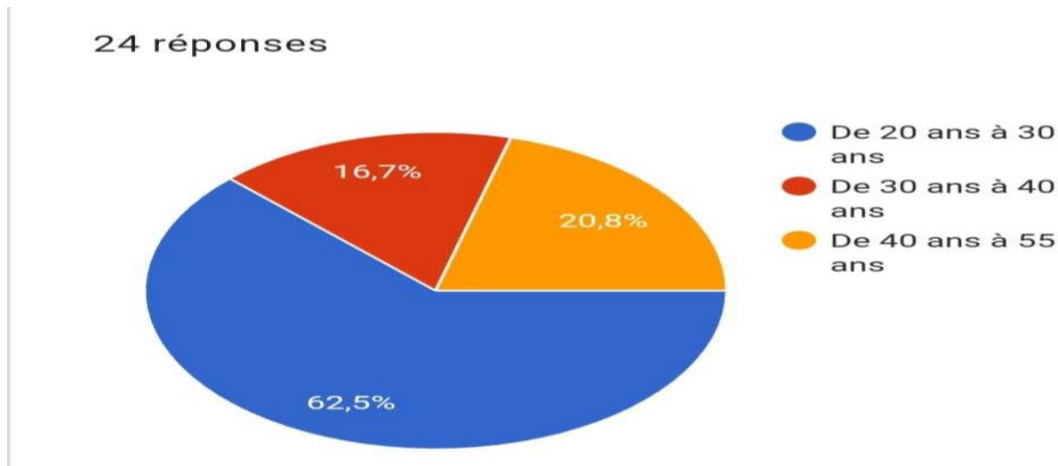


Secteur n°1 : Répartition des enquêtés selon le sexe

Commentaire

D'après les résultats de ce secteur, il apparaît que la majorité des enquêtés est de sexe féminin (91,7 %), ce qui signifie que la gente féminine est fortement représentée dans le secteur de l'enseignement de la langue française.

1.2. Âge



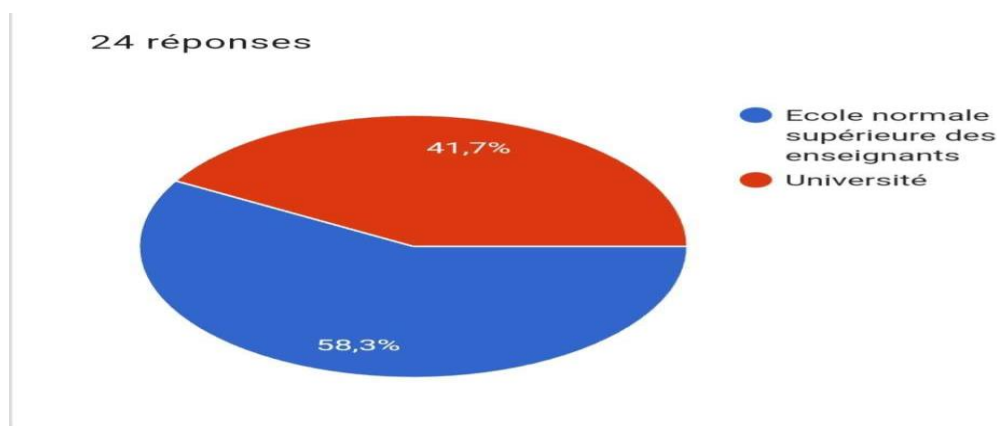
Secteur n°2 : Répartition des enquêtés selon l'âge

Le taux de réponse total pour cette question est de vingt-quatre (24) réponses. Parmi les répondants, la majorité (62,5%) est âgée entre 20 à 30 ans, suivie de ceux qui ont de 40 à 55 ans (20,8%). Les personnes âgées de 30 à 40 ans représentent 16,7% des répondants.

Commentaire

La répartition par âge des enseignants suggère une influence des jeunes enseignants, potentiellement plus ouverts aux méthodes d'évaluation modernes et numériques, tandis que la présence d'un groupe plus âgé et expérimenté favorise un équilibre avec les approches traditionnelles d'évaluation des acquis. Il est important de noter que l'expérience peut avoir une incidence sur les opinions et les pratiques des répondants en matière d'évaluation des acquis de la compréhension et communication orales des apprenants.

1.3. Formation académique



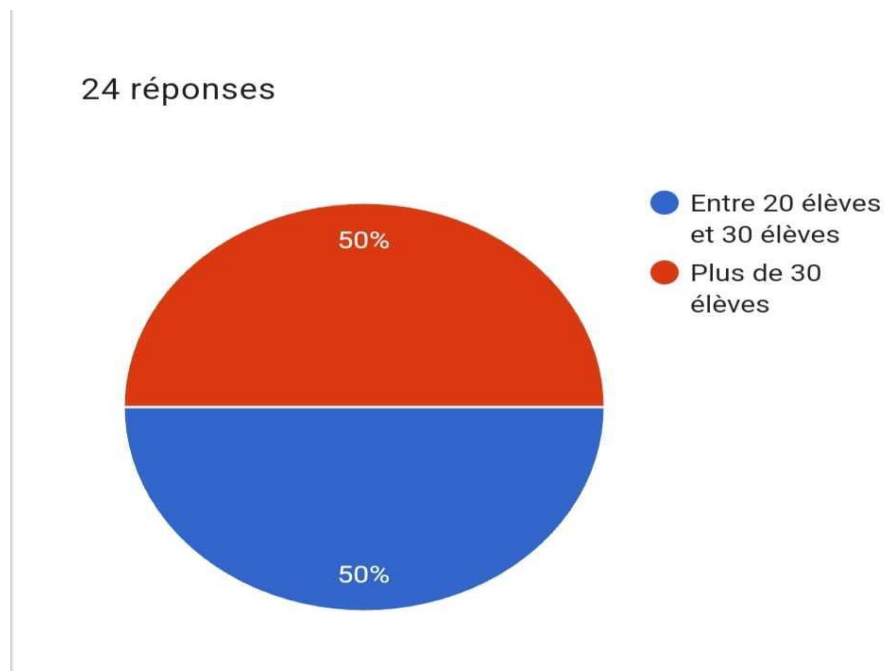
Secteur n°3 : Formation académique des enquêtés

Le taux de réponse total pour cette question est de vingt-quatre (24) réponses. Parmi les répondants, la majorité (58,3%) a été formée à l'Ecole Normale Supérieure (ENS), 41,7% des répondants ont été formés à l'université.

Commentaire

Cela pourrait refléter une prédominance des enseignants formés spécifiquement dans le domaine de l'éducation et de la pédagogie, ce qui pourrait influencer leurs perspectives et approches pédagogiques. Les enseignants formés à l'ENS peuvent avoir suivi des programmes d'études plus spécialisés en éducation et en didactique des langues, ce qui pourrait les préparer de manière plus ciblée à enseigner le français langue étrangère (FLE) et à évaluer les compétences en compréhension et communication orales. En revanche, les enseignants formés à l'université peuvent avoir une formation plus généraliste, avec une variété de spécialisations possibles, ce qui pourrait également enrichir la diversité des approches pédagogiques et des perspectives éducatives au sein du groupe de répondants. En somme, cette répartition souligne l'importance de la formation initiale des enseignants dans la manière dont ils abordent l'enseignement et l'évaluation du FLE, tout en mettant en lumière la diversité des parcours éducatifs parmi les professionnels de l'enseignement.

Q.1.Effectif des apprenants en classe



Secteur n°4 : Analyse du nombre d'apprenants par classe

Le taux de réponse total pour cette question est de vingt-quatre (24) réponses. La moitié

des répondants ont des classes de 20 à 30 élèves, tandis que l'autre moitié ont des classes de plus de 30 élèves.

Commentaire

Ce résultat indique une répartition égale entre les enseignants ayant des classes de 20 à 30 élèves et ceux ayant des classes de plus de 30 élèves. La taille de la classe peut influencer l'évaluation des acquis en compréhension orale à l'aide de la grille d'évaluation imposée par le ministère. Dans des classes plus petites, les enseignants peuvent offrir une attention plus individualisée et des retours plus détaillés. En revanche, dans des classes plus grandes, ils doivent peut-être adopter des stratégies plus standardisées et efficaces pour gérer l'évaluation de tous les élèves de manière équitable et systématique.

Q.2.Quel est le volume horaire consacré à l'enseignement du FLE EN classe de 5ap

Le taux de réponse total pour cette question est de vingt-quatre (24) réponses. Le volume horaire consacré à l'enseignement du FLE en classe de 5ème année primaire est de 3 heures et 30 minutes

Commentaire

Le volume horaire de 3 heures et 30 minutes consacrés à l'enseignement du FLE en classe de 5ème année primaire peut sembler insuffisant compte tenu de la densité du programme. Un programme chargé exige de couvrir de nombreux aspects de la langue, y compris la compréhension et la communication orale, ce qui peut être difficile à réaliser dans le temps imparti. Cela peut poser des défis pour les enseignants qui doivent veiller à ce que tous les objectifs pédagogiques soient atteints tout en offrant une attention suffisante à chaque élève.

Q.3.Quelle est la durée du temps consacrée à la séance de l'oral compréhension

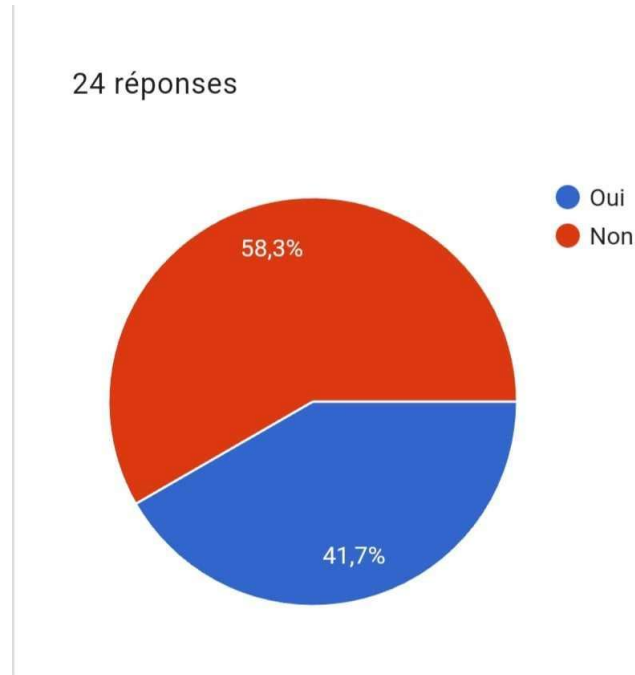
Le taux de réponse total pour cette question est de vingt-quatre (24) réponses. La durée du temps consacré à l'enseignement de l'oral compréhension en classe de 5ème année primaire est 45 min

Commentaire

La durée de 45 minutes consacrée à l'enseignement de la compréhension orale en classe de 5ème année primaire peut être perçue comme insuffisante par de nombreux enseignants. La question suivante, qui demande si cette durée est suffisante ou non, est cruciale car elle permettra de déterminer si les enseignants estiment avoir assez de temps pour atteindre tous les objectifs pédagogiques. Si une majorité répond négativement, cela pourrait

indiquer un besoin de réévaluer et potentiellement augmenter le temps alloué pour garantir un enseignement efficace et une évaluation complète des compétences en compréhension orale.

Q.4.Cette durée est-elle suffisante pour atteindre tous les objectifs assignés à l'activité



Secteur n°5 : Évaluation du temps alloué aux activités et son adéquation pour atteindre les objectifs pédagogiques.

Le taux de réponse total pour cette question est de vingt-quatre (24) réponses. Parmi celles-ci, 58,3% des répondants estiment que la durée de 45 minutes consacrée à l'enseignement de la compréhension orale en classe de 5ème année primaire est insuffisante, tandis que 41,7% considèrent cette durée comme suffisante.

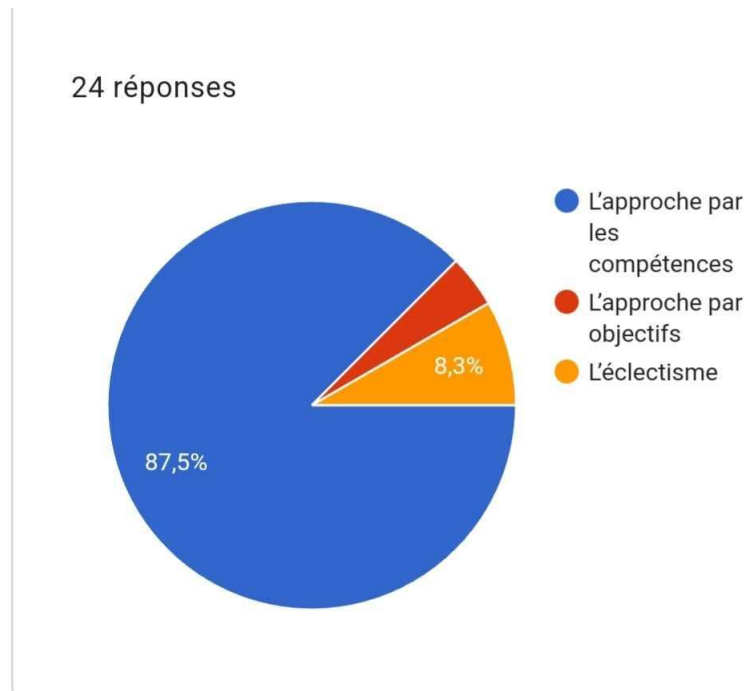
Commentaire

Le taux de réponse total pour cette question est de vingt-quatre (24) réponses. Parmi celles-ci, 58,3% des répondants estiment que la durée de 45 minutes consacrée à l'enseignement de la compréhension orale en classe de 5ème année primaire est insuffisante, tandis que 41,7% considèrent cette durée comme suffisante.

Cette répartition des opinions indique une préoccupation majoritaire parmi les enseignants concernant le temps alloué à cette activité. La perception d'une durée insuffisante peut refléter les défis rencontrés pour couvrir tous les aspects nécessaires de la compréhension orale, notamment l'écoute, l'interaction et l'évaluation individuelle des élèves. Ceux qui

jugent cette durée suffisante pourraient avoir trouvé des stratégies efficaces pour optimiser le temps disponible. Toutefois, le fait que plus de la moitié des enseignants ressentent un manque de temps suggère qu'il pourrait être bénéfique de reconsidérer l'organisation du temps dédié à cette compétence clé.

Q.5.Quelle approche adoptez-vous en classe pour enseigner l'oral



Secteur n°6 : Méthodes et stratégies utilisées pour enseigner l'oral.

Sur un total de vingt-quatre réponses, 87,5% des répondants indiquent qu'ils utilisent l'approche par les compétences, 8,3% utilisent l'éclectisme, et 4,2% adoptent l'approche par objectifs dans leur enseignement.

Commentaire

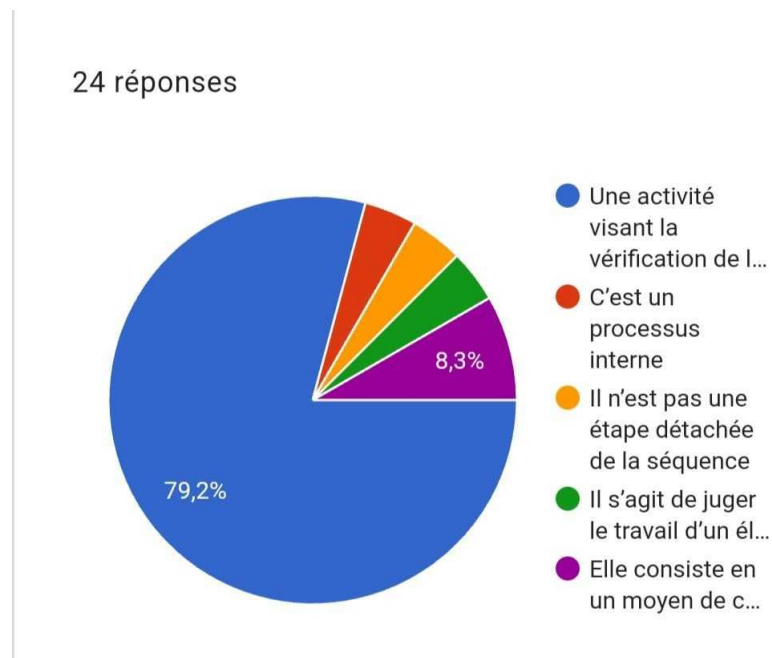
Cette distribution des réponses montre une nette prédominance de l'approche par les compétences dans l'enseignement, reflétant peut-être une tendance générale ou une directive plus large dans le système éducatif concerné. L'approche par les compétences, qui met l'accent sur le développement de compétences pratiques et applicables, est souvent privilégiée pour sa pertinence dans la préparation des élèves à des situations réelles.

L'utilisation de l'éclectisme, choisie par un petit pourcentage des répondants, suggère une approche plus flexible, combinant différents styles et méthodologies pour répondre de manière adaptative aux besoins variés des élèves. Cette méthode peut être particulièrement utile dans des contextes où les profils d'apprentissage des élèves sont divers.

Enfin, l'approche par objectifs, bien que peu représentée ici, est traditionnellement axée sur l'atteinte de buts spécifiques et mesurables. Sa présence minoritaire pourrait indiquer soit un éloignement des méthodologies plus traditionnelles, soit simplement une préférence pour des stratégies jugées plus modernes et complètes comme celles des compétences.

L'ensemble des réponses peut révéler un consensus ou une recommandation pédagogique en faveur de méthodes jugées plus efficaces ou adaptées aux exigences actuelles de l'éducation

Q.6.Quelles représentation que vous vous faites de l'évaluation



Secteur n°7 : Perceptions des enseignants sur le rôle et l'importance de l'évaluation des apprenants.

Sur un total de vingt-quatre réponses, 79,2% des participants considèrent que l'évaluation est une activité qui vise à vérifier si les objectifs ont été atteints. Un petit pourcentage, soit 8,3%, la perçoit comme un moyen de communication entre les différents acteurs pédagogiques. D'autre part, 4,2% des répondants la voient comme une méthode pour juger le travail d'un élève et lui attribuer une note, tandis que 4,2% ne la considèrent pas comme une étape isolée de la séquence d'enseignement, et un autre 4,2% la décrivent comme un processus interne.

Commentaire

Les résultats de cette question révèlent une prédominance claire de la perception de l'évaluation comme outil de vérification de l'atteinte des objectifs pédagogiques, reflétant une approche assez traditionnelle de l'évaluation. La majorité des répondants semble adhérer à une vision où l'évaluation sert principalement à mesurer dans quelle mesure les objectifs éducatifs sont atteints, ce qui peut impliquer une orientation vers des tests de performance ou des contrôles de connaissances.

Le faible pourcentage de répondants qui voient l'évaluation comme un moyen de communication entre les acteurs pédagogiques ou comme un processus intégré dans la séquence d'enseignement suggère que ces perspectives plus modernes et holistiques de l'évaluation sont moins courantes. Ces vues pourraient impliquer une approche plus formative de l'évaluation, où l'accent est mis sur le processus d'apprentissage lui-même et sur la communication entre enseignants, élèves et autres parties prenantes pour améliorer en continu les méthodes pédagogiques et les résultats d'apprentissage.

Le fait que certains répondants perçoivent encore l'évaluation principalement comme un moyen de jugement et de notation indique que l'aspect évaluatif traditionnel reste ancré dans certaines pratiques, potentiellement influençant la manière dont les élèves perçoivent leur propre apprentissage et succès académique.

Dans l'ensemble, ces résultats pourraient suggérer un besoin de formation continue pour les enseignants sur les diverses fonctions de l'évaluation, afin de promouvoir une utilisation plus large de pratiques formatives qui peuvent enrichir l'expérience d'apprentissage et le développement pédagogique.

Q.7.Quels outils utilisez-vous pour l'évaluation des acquis de l'oral compréhension

Commentaire

Le taux de réponse total pour cette question est de vingt-quatre (24) réponses.

Cette diversité d'outils utilisés pour l'évaluation de la compréhension orale montre une adaptation créative aux besoins spécifiques de l'enseignement de l'oral. Les enseignants emploient une gamme étendue de supports, notamment audio-visuels, qui peuvent enrichir l'expérience d'apprentissage et répondre à différents styles d'apprentissage chez les élèves.

L'utilisation de supports tels que des enregistrements audio, des vidéos, et même la voix de l'enseignant, indique une reconnaissance de l'importance de l'authenticité dans les

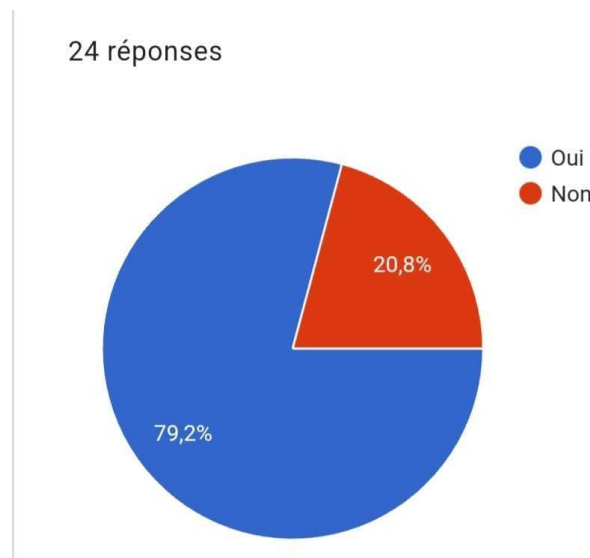
matériaux d'enseignement. Cela permet aux élèves d'entendre différentes intonations et accents, ce qui est crucial pour développer une bonne compréhension orale.

L'emploi d'outils interactifs et visuels, comme les illustrations, les ardoises, et les étiquettes de vrai/faux, favorise également l'engagement des élèves et facilite une évaluation plus dynamique et interactive de leur compréhension. Cela peut aider à maintenir leur attention et à les rendre actifs dans leur processus d'apprentissage, en rendant l'évaluation moins intimidante et plus accessible.

Cependant, il est également noté que certains enseignants s'appuient uniquement sur des questions orales sans l'utilisation d'outils supplémentaires. Cela peut refléter une approche plus traditionnelle ou une restriction en termes de ressources disponibles, mais cela peut limiter l'efficacité de l'évaluation dans certains cas, en particulier pour les élèves qui bénéficieraient d'un support visuel ou audio pour mieux comprendre le contenu.

En somme, la variété des outils reflète une richesse dans les approches pédagogiques adoptées pour évaluer la compréhension orale, tout en mettant en lumière les différentes manières par lesquelles les enseignants tentent de répondre aux besoins divers de leurs élèves. Cela suggère aussi que l'amélioration des ressources et la formation continue pourraient encore optimiser ces évaluations.

Q.8. Est-ce que l'utilisation de la grille de l'évaluation des acquis dans l'activité de l'orale compréhension favorise-t-elle la réussite de la séance ?



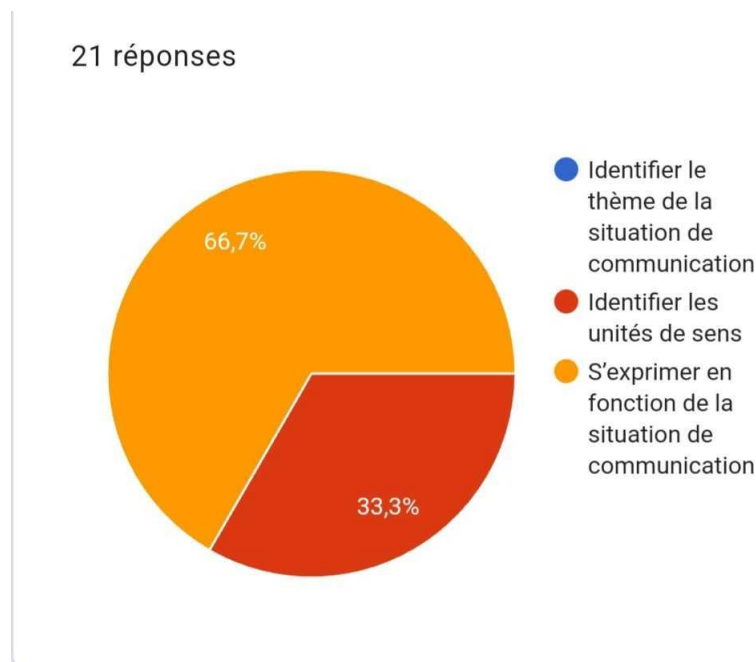
Secteur n°8 : Impact de l'utilisation des grilles d'évaluation sur la réussite des séances de compréhension orale

Commentaire

Le total des réponses à cette question est de vingt-quatre, avec 79,2 % des répondants affirmant « oui » et 20,8 % répondant « non ».

Cette répartition des réponses montre une nette majorité (79,2 %) en accord ou en faveur de la proposition énoncée, suggérant un consensus ou une acceptation générale parmi les répondants. Toutefois, il reste une portion non négligeable (20,8 %) qui n'est pas d'accord ou ne soutient pas la proposition. Cette divergence d'opinions peut indiquer des variations dans les expériences, les perceptions ou les contextes parmi les participants, ce qui mérite une exploration plus approfondie pour comprendre les raisons des différences et améliorer ou adapter les pratiques ou les politiques en question.

Q.9. Parmi les critères d'évaluation suivants, lesquels sont-ils souvent ratés



Secteur n°9 : Identification des critères d'évaluation fréquemment manqués par les apprenants et suggestions pour améliorer les performances.

Commentaire

Sur un total de vingt et une réponses à cette question, 66,7% des enseignants ont identifié l'expression en fonction de la langue comme un critère souvent raté, tandis que 33,3% ont

souligné l'identification des unités de sens. Aucun enseignant n'a mentionné l'identification du thème général comme un critère souvent non atteint par les élèves.

Ces résultats soulignent les défis rencontrés par les élèves dans deux aspects clés de l'évaluation de la compréhension orale : l'expression en fonction de la langue et l'identification des unités de sens. Cette constatation est cohérente avec les critères évaluatifs souvent identifiés comme étant ratés par les enseignants après l'analyse des résultats d'évaluation à l'aide de la grille. La similarité des résultats entre les deux analyses renforce la pertinence des critères évaluatifs choisis et suggère des domaines spécifiques où les élèves peuvent avoir besoin d'un soutien supplémentaire ou de stratégies d'enseignement adaptées pour améliorer leur compréhension orale.

Q.10. Quels sont les critères qui pourraient être inclus dans la grille d'évaluation pour évaluer les compétences en compréhension / communication orales

Commentaire

Les réponses des enseignants suggèrent plusieurs critères potentiels qui pourraient être inclus dans la grille d'évaluation pour évaluer les compétences en compréhension et communication orale :

- Utilisation du non-verbal mimique et de la gestuelle pour enrichir la communication.
- Capacité à dégager le message implicite pour évaluer la profondeur de la compréhension.
- Prononciation et fluidité pour assurer la clarté et la facilité de compréhension.
- Réaction adéquate à une consigne orale pour mesurer la promptitude des élèves.
- Réemploi des actes de parole pour évaluer l'application pratique des connaissances linguistiques.
- Identification des unités de sens et expression orale pour évaluer la capacité des élèves à construire des messages clairs.

Certains enseignants estiment que les critères existants dans la grille sont suffisants, ce qui peut refléter leur confiance dans leur pertinence ou leur préférence pour ne pas ajouter de nouveaux éléments.

Il est à noter que certains critères présents dans la grille utilisée dans l'expérimentation ne sont pas mentionnés par les enseignants, ce qui souligne l'importance de personnaliser les critères d'évaluation en fonction des besoins spécifiques des apprenants et des objectifs pédagogiques.

Q.11. Quel est l'apport de l'utilisation d'une grille d'évaluation comme moyen

pédagogique dans l'activité de la compréhension/communication orale ?

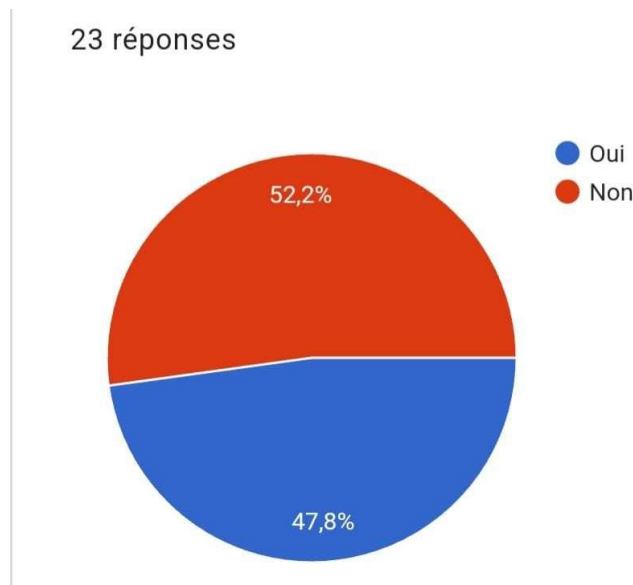
Commentaire

Sur les 15 réponses fournies à cette question, une tendance émerge quant à l'apport de l'utilisation d'une grille d'évaluation comme moyen pédagogique dans l'activité de la compréhension/communication orale. Ces réponses mettent en avant plusieurs avantages :

- Éviter la subjectivité et avoir une évaluation guidée et organisée.
- Faciliter la tâche de l'enseignant.
- Servir d'outil incontournable pour l'évaluation et éclairer le processus d'évaluation pour l'enseignant.
- Favoriser la transparence et l'amélioration continue.
- Guider l'enseignant et faciliter l'évaluation des apprenants.
- Permettre de mieux identifier les domaines d'excellence et ceux nécessitant un soutien.
- Aider à fixer les difficultés à résoudre et suggérer des choix de supports particuliers.
- Faciliter le suivi du développement de chaque élève à l'oral.
- Proposer une alternative à la notation traditionnelle.
- Permettre une évaluation plus efficace, garantissant que chaque élève obtienne la note qu'il mérite.

Il est intéressant de noter que sur les 15 réponses, chaque réponse souligne les avantages de l'utilisation de la grille d'évaluation, mettant en évidence son rôle crucial dans le processus d'évaluation et d'enseignement. Cela suggère une forte reconnaissance de l'utilité de cet outil dans l'amélioration de la qualité de l'évaluation et de l'apprentissage de la compréhension/communication orale.

Q.12. Y a-t-il dans votre classe des apprenants qui ont des troubles physiques ou cognitifs ?



Secteur n°10 : Présence et gestion des apprenants ayant des besoins éducatifs particuliers en raison de troubles physiques ou cognitifs.

Commentaire

Sur les 23 réponses à cette question, une légère majorité de 52,2% indique qu'il n'y a pas d'apprenants ayant des troubles physiques ou cognitifs dans leur classe. En revanche, 47,8% des répondants mentionnent qu'ils ont des apprenants présentant ces types de troubles.

Ce résultat met en lumière la diversité des classes et des élèves, où certains enseignants sont confrontés à des situations d'inclusion nécessitant une adaptation pédagogique supplémentaire pour répondre aux besoins spécifiques des apprenants ayant des troubles physiques ou cognitifs. D'autre part, il montre également que dans certaines classes, cette population d'élèves peut être absente ou moins représentée.

Cette diversité souligne l'importance pour les enseignants de développer des compétences en matière d'adaptation et de différenciation pédagogique afin de garantir un environnement inclusif et de répondre aux besoins individuels de tous les apprenants, quel que soit leur profil.

- Si oui comment vous vous comportez vis-à-vis de cette catégorie et plus particulièrement durant la séance de la compréhension / communication orale

Commentaire

Sur les 10 réponses fournies à cette question, plusieurs approches sont mentionnées pour la gestion des apprenants ayant des troubles physiques ou cognitifs pendant les séances de compréhension et de communication orale. Ces approches incluent la répétition et l'utilisation de gestes ou de mimiques pour faciliter la compréhension, l'adoption d'un rôle parental combinant soutien et compréhension, ainsi que la patience et la répétition pour aider les apprenants à assimiler les informations. Certains suggèrent également d'accorder une attention particulière à ces apprenants, en utilisant des encouragements, des récompenses et en favorisant la participation par le biais de contacts physiques et d'encouragements. Cependant, certains enseignants reconnaissent que certaines approches peuvent ne pas fonctionner pour tous les apprenants.

En résumé, ces réponses soulignent la variété de stratégies utilisées par les enseignants pour soutenir les apprenants durant la séance de la compréhension / communication orale.

Ainsi, le manque d'interaction personnalisée et de suivi peut limiter les progrès de ces apprenants et compromettre leur engagement et leur motivation à participer activement aux séances de compréhension et communication orale.

De ce qui précède, il apparaît que cette situation nécessite une gestion efficace de la classe et d'une réduction de la charge de travail des enseignants afin de garantir une attention et un soutien adéquats à tous les apprenants, favorisant ainsi leur développement linguistique et communicationnel.

Q.13.Citez d'autres difficultés que vous rencontrez dans l'évaluation de la compréhension / communication orales

Commentaire

Les réponses fournies mettent en lumière plusieurs difficultés rencontrées par les enseignants lors de l'évaluation de la compréhension et de la communication orales :

L'insuffisance du temps et l'effectif : le temps limité alloué à chaque séance ainsi que le nombre élevé d'élèves dans la classe rendent difficile pour l'enseignant de fournir une évaluation approfondie et individualisée.

La pauvreté du vocabulaire chez l'élève : certains élèves peuvent avoir un vocabulaire limité, ce qui entrave leur capacité à s'exprimer de manière fluide et précise ;

La peur : certains élèves peuvent ressentir de l'anxiété ou de la timidité lorsqu'ils sont évalués oralement, ce qui peut affecter leur capacité à communiquer efficacement ;

La prononciation incorrecte : les difficultés de prononciation peuvent rendre la compréhension difficile pour l'enseignant et pour les autres élèves.

La perturbation des élèves : les interruptions et les perturbations dans la classe peuvent créer un environnement peu propice à l'évaluation orale ;

La mémorisation et la formulation des réponses : certains élèves peuvent avoir du mal à mémoriser le contenu et à formuler des réponses complètes et cohérentes ;

L'influence de la langue maternelle : l'influence de la langue maternelle peut entraîner des difficultés de compréhension et d'expression en français ;

Le manque de stockage du vocabulaire et le blocage oral : Certains élèves peuvent avoir du mal à stocker et à récupérer le vocabulaire nécessaire à la communication, ce qui entraîne un blocage oral lors de l'évaluation.

Ces difficultés soulignent la nécessité de développer chez les enseignants des stratégies d'évaluation adaptées, ainsi que des techniques d'enseignement qui favorisent le développement des compétences en compréhension et communication orales chez les élèves, tout en tenant compte des divers besoins et défis rencontrés dans la salle de classe

Q.14. Que proposez-vous pour les résoudre

Commentaire

Les enseignants proposent diverses solutions pour surmonter les défis liés à l'évaluation de la compréhension et de la communication orales en classe. Leurs suggestions incluent une augmentation du temps consacré à ces activités, une adaptation des exercices aux contraintes temporelles, un renforcement de la formation par le biais de rencontres et de compétitions, l'utilisation des supports et des dispositifs technologiques, ainsi qu'une sensibilisation accrue à l'importance de l'apprentissage du français. Ces mesures visent à améliorer les compétences linguistiques des élèves et à favoriser une évaluation plus approfondie et efficace.

Synthèse des résultats de l'analyse du questionnaire

D'après les résultats de l'analyse du questionnaire sur l'évaluation de la compréhension et de la communication orales au cycle primaire met en lumière plusieurs points clés :

Construction du questionnaire : Le questionnaire a été élaboré avec soin pour recueillir des informations variées, claires et précises auprès des enseignants du primaire, afin d'évaluer leurs pratiques pédagogiques et leurs perceptions de l'évaluation orale.

Caractéristiques des répondants : La majorité des répondants sont des femmes, principalement âgées de moins de 20 à 30 ans, avec une formation majoritairement issue de l'École Normale Supérieure (ENS). La répartition des âges suggère une influence des jeunes enseignants, tandis que la formation académique varie entre ENS et université,

reflétant la diversité des approches pédagogiques.

Effectifs des classes : Les classes sont généralement de taille moyenne, avec une répartition égale entre celles de 20 à 30 élèves et celles de plus de 30 élèves, ce qui peut influencer l'évaluation orale en fonction de la disponibilité de temps et des ressources.

Durée et volume horaire dédiés à l'enseignement du FLE : Le temps alloué à l'enseignement du français est considéré comme insuffisant pour couvrir tous les objectifs pédagogiques, ce qui peut impacter l'efficacité de l'évaluation orale.

Approches pédagogiques et perceptions de l'évaluation : L'approche par les compétences est largement préférée, tandis que l'évaluation est principalement perçue comme une vérification des

Objectifs atteints. Cependant, il existe une diversité de points de vue concernant l'efficacité de la grille d'évaluation.

Outils d'évaluation et impact des grilles : Les enseignants utilisent une variété d'outils pour évaluer la compréhension orale, et la majorité estime que l'utilisation de la grille d'évaluation favorise la réussite de la séance.

Difficultés rencontrées et propositions de solutions : Les enseignants rencontrent diverses difficultés telles que le manque de temps, les effectifs élevés, les problèmes de vocabulaire et de prononciation. Pour y remédier, ils proposent une augmentation du temps dédié à l'oral, l'adaptation des exercices, le renforcement de la formation, l'utilisation de supports technologiques et la sensibilisation à l'importance de l'apprentissage du français.

En résumé, l'analyse met en évidence la nécessité d'adapter les pratiques d'évaluation et d'enseignement pour mieux soutenir les enseignants et optimiser les apprentissages des élèves en compréhension et communication orales, en tenant compte des divers défis rencontrés dans la salle de classe.

2. Analyse des résultats obtenus des quatre grilles annotées de l'évaluation des acquis en compréhension et communication orale

Après avoir récupéré les 4 grilles annotées relatives à l'évaluation des acquis de la compréhension et communication orale : une grille annotée de l'évaluation du 1^{er} et une autre du 2^{ème} trimestre et deux autres annotées du troisième trimestre, sachant que la première évaluation (trimestre 1 et 2) a été effectuée à l'aide de la grille imposée par le ministère de l'éducation nationale tandis que la deuxième évaluation (3^{ème} trimestre) a été réalisée à l'aide de la grille que nous avons enrichie avec des critères supplémentaires afin

de répondre aux objectifs de cette recherche.

Notre travail d'analyse tente d'expliquer et d'interpréter les résultats obtenus dans ces grilles afin de déterminer laquelle répond le mieux à l'identification des difficultés des élèves à l'oral afin de prendre en charge leurs besoins spécifiques et faciliter l'amélioration de leurs compétences. De même, les résultats de cette analyse nous aideront à formuler des recommandations pour les praticiens et les concepteurs de programmes dans le domaine de l'éducation.

Suite à l'exploitation des deux grilles d'évaluation, la grille ministérielle et la grille améliorée, nous sommes parvenus aux résultats suivants

2.1. Analyse des résultats obtenus des deux grilles annotées de l'évaluation des acquis en compréhension et communication orale du premier et deuxième trimestre

2.1.1. Grille n°1 du premier trimestre

En nous appuyant sur les critères d'évaluation des acquis de la compréhension et communication orale imposés par la tutelle, nous avons obtenu les résultats du premier trimestre. Les voici dans le tableau ci-dessous.

Les élèves	Compréhension et communication orale		
	Identifier le thème de la situation de communication	Identifier les unités de sens	S'exprimer en fonction de la situation de communication
Elève 1	A	B	C
Elève 2	A	A	A
Elève 3	B	B	D
Elève4	B	B	D
Elève 5	D	D	D
Elève 6	A	B	C
Elève 7	C	C	C
Elève 8	A	A	B
Elève 9	B	C	D
Elève 10	D	D	D

Elève 11	C	D	D
Elève 12	A	A	B
Elève 13	A	A	B
Elève 14	A	A	B
Elève 15	A	A	B
Elève 16	B	C	C
Elève 17	A	A	A

Tableau 1 : Les résultats d'évaluation du premier trimestre en utilisant la grille ministérielle

Commentaire

Les résultats de l'évaluation du premier trimestre de la compréhension et communication orales des élèves de 5^{ème} AP, révèlent des niveaux de maitrises hétérogènes au sein de la classe observée. Voici un résumé des résultats obtenus.

1. Identification du thème de la situation de communication

Les élèves 1, 2, 6, 8, 12, 13, 14, 15 et 17, classés au niveau A, ont démontré une excellente compréhension du thème général, parvenant à identifier sans difficulté tous les personnages du dialogue ayant comme titre « *les gazelles* », en donnant les réponses suivantes : « *Narimane, Yacine, Sofiane et le maître* ».

Les élèves 3, 4, 9 et 16, au niveau B, ont aussi compris le thème, mais ils n'ont pas repéré la meilleure réponse. En posant la question : « *Il s'agit de quelles bêtes ?* », ces élèves, au lieu de choisir la réponse suivante : « *des animaux sauvages* », ils ont dit : « *Il s'agit des gazelles* ». Certes, cette réponse est correcte, mais elle n'est pas celle que l'enseignant cherche étant donné que tout le projet porte sur « *les animaux sauvages* ».

Les élèves 7,11, au niveau C, rencontrent des difficultés en donnant des réponses peu précises, comme « *c'est une bête fragile* » au lieu de « *des animaux sauvages* ».

Les élèves 5 et 10, au niveau D, ont des difficultés significatives, offrant des réponses vagues ou incorrectes telles que « *Il s'agit des animaux* ».

2. Identifier les unités de sens

Au niveau A, les élèves 2, 8, 12, 13, 14, 15, et 17 ont clairement identifié et expliqué des unités de sens en répondant aux questions avec précision, par exemple, pour décrire les caractéristiques physiques des gazelles, ils ont répondu comme suit : « *Les gazelles possèdent de jolies cornes et des pattes fines.* ».

Les élèves 6, 1, 4 et 3, au niveau B, ont également compris ces unités mais avec moins de détails. Dans l'exemple :« *Les gazelles possèdent des cornes et des pattes fines* », les élèves ont oublié de mentionner l'adjectif « *jolies* » pour apporter une précision aux parties du corps de l'animal.

Les élèves 7, 9 et 16 au niveau C, ont montré des difficultés en ne mentionnant qu'une partie des caractéristiques, comme « *Les gazelles ont des cornes* ».

L'élève 5,10 et 11 au niveau D, a donné des réponses incomplètes ou incorrectes, par exemple, « *Les gazelles ont des cornes et des pattes* », sans donner les adjectifs qui précisent leurs caractéristiques.

3. S'exprimer en fonction de la situation de communication

L'élève 2 au niveau A, s'est exprimée de manière adaptée et précise, en employant des phrases complètes et correctes lors de la saynète sur les gazelles. L'enseignante a sollicité les élèves à jouer à tour de rôle en petits groupes, parlant des gazelles avec des phrases complètes et correctes. A titre illustratif, l'élève 2 a dit : « *Venez voir par ici ! Il y a des gazelle* ».

Au niveau B, les élèves (8, 12, 13, 14 et 15) ont répondu correctement mais avec hésitation en disant :« *Euh... c'est.... des animaux sauvages* ». Au lieu de dire :« *Ce sont des animaux sauvages* ».

Les élèves 5, 7 et 11,16 au niveau C, éprouvent des difficultés pour s'exprimer oralement. Bien qu'ils maîtrisent la situation de communication, ils ont du mal à construire des phrases complètes pour jouer les différents rôles qui se présentent dans la saynète. Voici quelques exemples illustratifs de ce niveau : «*Elles possèdent ... jolies ...* ».

Enfin, les élèves (6, 1, 3, 4, 9 et 10), au niveau D, ont montré une incapacité à s'exprimer correctement. Ils se sont contentés, dans la plupart du temps de donner un ou deux mots, par exemple, « *Les animaux* » sans aucune précision.

Ces résultats montrent qu'il existe des réussites et des faiblesses chez les élèves en compréhension et communication orale.

Une partie significative des élèves semble bien comprendre le thème de la situation de communication et identifier les unités de sens, ce qui est encourageant. En revanche, le critère de l'expression en fonction de la situation de communication nécessite une attention particulière. Les niveaux élevés de maîtrise non satisfaisante (D) suggèrent que des interventions ciblées pourraient être nécessaires pour améliorer cette compétence.

2.1.2. Grille n°2 du deuxième trimestre

Les élèves	Compréhension et communication orales		
	Identifier le thème de la situation de communication	Identifier les unités de sens	S'exprimer en fonction de la situation de communication
Elève 1	A	B	C
Elève 2	A	A	B
Elève 3	B	C	D
Elève 4	B	C	D
Elève 5	D	D	D
Elève 6	A	A	C
Elève 7	B	C	D
Elève 8	A	A	B
Elève 9	A	C	D
Elève 10	C	D	D
Elève 11	D	D	D
Elève 12	A	A	B
Elève 13	A	A	C
Elève 14	A	A	C
Elève 15	A	A	B

Elève 16	B	B	C
Elève 17	A	A	B

Tableau 2 : Les résultats d'évaluation de deuxième trimestre en utilisant la grille ministérielle

Commentaire

Les résultats du deuxième trimestre montrent une évolution dans la compréhension et la communication orales des élèves de 5AP. Voici une analyse des tendances observées, en comparaison avec les résultats du premier trimestre

1. Identifier le thème de la situation de communication

Les élèves 1, 2, 6, 8, 9, 12, 13, 14, 15 et 17, classés au niveau A, ont démontré une excellente compréhension du thème général, parvenant à identifier sans difficulté tous les personnages du dialogue « Le renard des sables », en donnant les réponses suivantes : « *Massinissa, Yacine, Youcef* ».

Les élèves 3, 4, 7 et 16, au niveau B, ont également montré une bonne maîtrise, mais ils n'ont pas choisit la meilleure réponse, comme en répondant à la question :« *Choisis la meilleure réponse : il s'agit de : a- d'un animal du désert b- du fennec c- du renard des sables c- d'un renard* ». Ces élèves au lieu de choisir la réponse suivante : « *du renard des sables* ».Ils ont choisit la deuxième réponse : « *du fennec* ». Certes, cette réponse est juste, mais elle n'est pas la meilleure réponse.

Les élèves 10 et 11, au niveau C, choisissent la réponse peu précise, comme « *d'un animal du désert* » au lieu de « *du renard des sables*».

Les élèves 5, au niveau D, a des difficultés significatives, offrant des réponses vagues ou incorrectes telles que « *Il s'agit du renard*».

2. Identifier les unités de sens

Les élèves 2, 6, 8, 12, 13, 14, 15 et 17, au niveau A, ont pu identifier et expliquer des unités de sens en répondant aux questions avec précision, par exemple, en posant les deux questions suivantes : « *a- A quel animal ressemble le fennec ? b- ou vit le renard des sables et de quoi se nourrit-il ?* ».Ils ont répondu : « *Le fennec ressemble beaucoup au renard. Il vit dans le désert et il se nourrit de plantes et il chasse les petits animaux* ».

Les élèves 1 et 16, au niveau B, ont montré une amélioration globale, comprenant les unités de sens mais manquant parfois de précision. Par exemple, ils disent: « *Le fennec ressemble au renard. Il vit dans le désert et il se nourrit de plantes* » sans mentionner « *les petits animaux* ».

Les élèves 3, 4, 7 et 9, au niveau C, ont montré des difficultés en ne mentionnant qu'une seule réponse : « *Le fennec ressemble beaucoup au renard* »

Les élèves 5, 10 et 11, au niveau D, n'ont pas répondu aux questions.

3. S'exprimer en fonction de la situation de communication

Les élèves 1, 2, 6, 8, 12, 13, 14 et 17, au niveau A, se sont exprimés de manière claire et précise en jouant une saynète sur le renard des sables. Par exemple, l'élève 8 a dit : « *Il a de grandes oreilles et une langue queue* ».

Les élèves 2, 8, 12, 15 et 17, au niveau B, ont donné des réponses correctes mais avec quelques hésitations, comme : « *Euh... il a de grandes oreilles et ... une longue ...euh queue*».

Les élèves 1, 6, 13, 14 et 16, au niveau C, éprouvent des difficultés pour s'exprimer oralement. Bien qu'ils comprennent la situation de communication, ils ont du mal à construire des phrases complètes pour jouer les rôles dans la saynète, par exemple : « *Le renard.... sables vit désert ...* ».

Les élèves 3, 4, 5, 7, 9, 10 et 11, au niveau D, ont montré une incapacité à s'exprimer correctement, se contentant souvent de donner un ou deux mots, comme « *Le renard* », « *le sable* ».

Synthèse

Les résultats du deuxième trimestre montrent une stabilité et une légère amélioration dans certaines compétences des élèves. En particulier :

-Consolidation de la compréhension du thème : Les élèves montrent une maîtrise continue et stable de l'identification des thèmes de communication, avec une prédominance du niveau A et une réduction du niveau D.

-Progression dans l'identification des unités de sens : Bien que certains élèves rencontrent encore des difficultés, une majorité montre des compétences solides, et les résultats sont globalement stables par rapport au premier trimestre.

-Amélioration partielle dans l'expression : Bien que ce critère reste le plus problématique, il y a des signes d'amélioration, avec une augmentation du nombre d'élèves atteignant les niveaux B et C.

2.2 . Analyse des résultats obtenus des deux grilles annotés de l'évaluation des acquis en compréhension et communication orale du troisième trimestre

2.2.1. Grille n°1 du deuxième trimestre du troisième trimestre

Les élèves	Compréhension et communication orales						
	Identifier le thème de la situation de communication	Identifier les unités de sens	S'exprimer en fonction de la situation de communication	La fluidité : expression orale en continu	Interaction orale : réagir à une consigne orale	Le vocabulaire: richesse de la langue	L'attitude et l'emploi du para verbal et le non verbal
Elève 1	A	B	C	C	B	C	C
Elève 2	A	A	B	B	A	B	C
Elève 3	B	C	D	D	C	C	C
Elève 4	B	C	D	D	C	C	C
Elève 5	D	D	D	D	D	D	C
Elève 6	A	A	B	C	B	B	C
Elève 7	B	C	D	D	C	D	C
Elève 8	A	A	B	B	B	B	B
Elève 9	A	C	D	D	C	C	C
Elève 10	C	D	D	D	C	C	B
Elève 11	C	D	D	D	D	D	C
Elève 12	A	A	B	C	B	B	B
Elève 13	A	A	C	C	B	C	B
Elève 14	A	A	C	C	B	B	C
Elève 15	A	A	B	C	B	B	C

Elève 16	B	B	C	C	C	C	C
Elève 17	A	A	B	C	B	B	C

Tableau 3 : Les résultats d'évaluation de troisième trimestre en utilisant la grille adaptée

Commentaire des résultats obtenus avec la grille d'évaluation adaptée

L'analyse des résultats obtenus en utilisant la grille d'évaluation améliorée pour évaluer les compétences des élèves par rapport à celle du ministère révèle des tendances significatives qui méritent d'être discutées.

Identifier le thème de la situation de communication

Les élèves 1, 2, 6, 8, 9, 12, 13, 14, 15 et 17, classés au niveau A, ont démontré une excellente compréhension du thème général, parvenant à identifier sans difficulté tous les personnages du dialogue ayant comme titre « *Mon voyage à Alger* », en donnant les réponses suivantes : « *Yacine, Youcef et maman* ».

Les élèves 3, 4, 7 et 16, au niveau B, ont aussi compris le thème, mais ils n'ont pas repéré la meilleure réponse. En posant la question : « *Choisis la meilleure réponse : il s'agit de : a- Mon voyage, b- La casbah d'Alger, c- Mon voyage à Alger d- un lieu exceptionnel* », ces élèves, au lieu de choisir la réponse suivante : « *Mon voyage à Alger* », ils ont dit : « *Mon voyage* ». Certes, cette réponse est correcte, mais elle n'est pas celle que l'enseignant cherche.

Les élèves 10,11, au niveau C, rencontrent des difficultés en donnant des réponses peu précises, comme « *La Casbah d'Alger* » au lieu de « *Mon voyage à Alger* ».

Les élèves 5, au niveau D, a des difficultés significatives, choisissant des réponses vagues ou incorrectes telles que « *un lieu exceptionnel* ».

Identifier les unités de sens

Les résultats varient plus largement, allant de A à C. Trois élèves 2, 6, 8, 12, 13, 14, 15,16 et 17 au niveau A peuvent identifier et expliquer des unités de sens, comme en répondant à

la question « *Quels sont les lieux cités dans le dialogue* » par « *La Casbah et le port de Sidi Fredj* »

Deux élèves (1et 16) comprennent les unités de sens mais manquant parfois de précision, par exemple, « *Les lieux cités sont la Casbah et le port.* »

Quatre élèves 3, 4, 7 et 9 montrent des difficultés significatives, donnant des réponses incomplètes comme « *Les lieux sont la Casbah* » sans mentionner « *le port de Sidi Fredj* ».

Les élèves 5,10, 11 ont donné des réponses incomplètes ou incorrectes, par exemple « *Les lieux sont lieu remarquable* », sans donner les adjectifs qui précisent leurs caractéristiques.

S'exprimer en fonction de la situation de communication

Les élèves 2, 6, 8, 12, 15 et 17, au niveau B, ont donné des réponses correctes mais avec quelques hésitations, comme : « *Euh... je veux visiter la Casbah d'Alger ... C'est un c'est un lieu ...euh remarquable* ».

Les élèves1, 13, 14 et 16, au niveau C, éprouvent des difficultés pour s'exprimer oralement. Bien qu'ils comprennent la situation de communication, ils ont du mal à construire des phrases complètes pour jouer les rôles dans la saynète, par exemple : « *Aujourd'hui, nous Alger par ...* ».

Les élèves 3, 4, 5, 7, 9, 10 et 11, au niveau D, ont montré une incapacité à s'exprimer correctement, se contentant souvent de donner un ou deux mots, comme «*Aujourd'hui*», «*Alger* ».

La fluidité : expression orale en continu

Les résultats dans cette catégorie montrent une grande dispersion. Deux élèves, 2 et 8 au niveau B montrent une bonne fluidité dans leur expression orale continue, racontant leur voyage sans hésitation majeure.

Huit élèves 1, 6, 12, 13, 14, 15, 16, 17 ont une expression fluide mais des pauses et des hésitations.

Sept élèves 3, 4, 5, 7, 9, 10 et 11 ont des difficultés significatives à s'exprimer de manière fluide, avec de fréquentes pauses et répétitions.

Interaction orale : réagir à une consigne orale

Les compétences en interaction orale sont moyennes à bonnes. Au niveau A, un élève 2 réagit efficacement aux consignes orales par exemple en répondant à la question : « *Qu'est ce que nous allons prendre pendant le voyage ?* » comme suit : « *Pendant le voyage, nous allons prendre de jolies photos* »

Au niveau B, Huit élèves (1, 6, 8, 12, 13, 14, 15 et 17) réagissent aux consignes orales, mais ils peuvent montrer des hésitations et des erreurs mineurs par exemple en disant : « *Pendant le euhle voyage, nous allonsprendre ... jolies photos* ».

Au niveau C Six élèves (3, 4, 7, 9, 10 et 16) réagissent bien aux consignes mais peuvent montrer des hésitations ou des erreurs mineures par exemple : « *Nous euh ...prendre ...de jolies photos* ». Au lieu de donner une réponse complète dans une phrase juste.

Deux élèves (5 et 11), au niveau D ne comprennent pas la question donc ils ne réagissent pas à la consigne.

Le vocabulaire : richesse de la langue

Les résultats pour le vocabulaire montrent une diversité modérée. Au niveau B, Sept élèves (2, 6, 8, 12, 14, 15, 17) utilisent un vocabulaire assez riche, répondant à cette question : « *Qu'est ce que vous voyez dans l'image ?* » en disant : « *Je regarde dans l'image un vieux quartier et des maisons traditionnelles* ».

Au niveau C, Sept élèves (1, 3, 4, 9, 10, 13, 16) montrent une connaissance fonctionnelle du vocabulaire mais manquant de diversité, par exemple : « *Je regarde dans l'image un vieux quartier ancien et des escaliers* ».

Au niveau D, trois élèves (5, 7, 11) utilisent un vocabulaire limité et souvent répétitif, par exemple : « *Je regarde dans l'image un quartier* ».

L'attitude et l'emploi du para verbal et le non verbal

Les scores ici sont relativement cohérents, majoritairement des C. Au niveau B, quatre élèves (8, 10, 12, 13) utilisent efficacement des gestes, des expressions faciales et un ton approprié pour renforcer la communication mais il leur manque encore quelques nuances pour atteindre l'excellence.

Au niveau C, les élèves (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 11, 14, 15, 16 et 17) montrent une compréhension modérée de l'importance des éléments para verbaux et non verbaux, les utilisant de manière limitée ou incorrecte, par exemple, l'élève numéro 5 mentionne les vieilles ruelles de la Casbah, mais ses gestes sont trop discrets ou incohérents, ce qui n'aide pas l'audience à suivre son récit.

En résumé, l'analyse montre une compréhension et une communication orales globalement satisfaisantes chez les élèves, avec des compétences variées selon les critères évalués. Les efforts doivent être concentrés sur l'amélioration de la fluidité et de l'utilisation du vocabulaire pour certains élèves, ainsi que sur l'adaptation et l'enrichissement des éléments para verbaux et non verbaux.

En conclusion, la grille d'évaluation améliorée semble offrir une évaluation plus détaillée et nuancée des compétences des élèves par rapport à celle du ministère. Elle permet de mieux identifier les points forts et les domaines à améliorer, facilitant ainsi une approche pédagogique plus précise et efficace.

2.2.2. Grille n°2 du deuxième trimestre du troisième trimestre

Les élèves	Compréhension et communication orales						
	Identifier le thème de la situation de communication	Identifier les unités de sens	S'exprimer en fonction de la situation de communication	La fluidité : expression orale en continu	Interaction orale : réagir à une consigne orale	Le vocabulaire : richesse de la langue	L'attitude et l'emploi du para verbal et le non verbal
Elève 1	A	A	B	C	B	B	C
Elève 2	A	A	A	B	A	A	B
Elève 3	B	B	C	C	B	C	C
Elève 4	B	B	C	C	B	C	C
Elève 5	C	D	D	D	D	D	C
Elève 6	A	A	A	B	A	A	B
Elève 7	B	B	C	C	B	C	B
Elève 8	A	A	A	B	A	A	B
Elève 9	A	B	C	C	B	C	B
Elève 10	B	C	D	D	C	C	C
Elève 11	B	C	D	D	C	D	C
Elève 12	A	A	B	B	A	B	B
Elève 13	A	A	B	B	A	B	B
Elève 14	A	A	B	C	A	B	B
Elève 15	A	A	B	B	A	B	C
Elève 16	A	B	B	C	B	B	C
Elève 17	A	A	A	B	A	A	C

Tableau 4 : Les résultats d'évaluation de troisième trimestre en utilisant la grille adaptée

Commentaire

Les résultats des grilles améliorées montrent une certaine cohérence par rapport aux grilles ministérielles, mais avec quelques améliorations notables dans les domaines de la fluidité et de l'interaction orale. Voici une analyse détaillée :

Identifier le thème de la situation de communication

La majorité des élèves (9 sur 17) obtiennent le niveau « A » (1, 2, 6, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17) ce qui montre une bonne capacité générale à identifier le thème de la situation de communication, parvenant à identifier sans difficulté tous les personnages du dialogue ayant comme titre «*Les sauveteurs* », en donnant les réponses suivantes :«*Massinissa, le maître, le pompier, Narimane* ». Donc il y a une nette progression par rapport à la grille ministérielle.

Les élèves (3, 4, 7, 10 et 11), au niveau B, ont aussi compris le thème, mais ils n'ont pas repéré la meilleure réponse. En posant la question :«*Il s'agit de :a-des pompiers, b- des sauveteurs c-d'une catastrophe naturelle, d-d'un tremblement de terre* », ces élèves, au lieu de choisir la réponse suivante : «*Les sauveteurs* », ils ont dit :«*Il s'agit d'un tremblement de terre* ». Certes, cette réponse est correcte, mais elle n'est pas celle que l'enseignant cherche étant donné que l'acte parole de ce projet et de citer les actions des sauveteurs.

Les élèves 5 au niveau C, rencontre des difficultés en donnant des réponses peu précises, comme «*les pompiers* » au lieu de «*des sauveteurs* ».Cet élève, qui souffre d'une déficience auditive, ne comprend pas et ne s'exprime pas correctement.

Identifier les unités de sens

Il y a une amélioration observable avec 8 élèves (1, 2, 6, 8, 12, 13, 14, 15, 17) ayant la note "A" contre une répartition plus variée dans la grille ministérielle. Ces élèves ont pu identifier et expliquer des unités de sens en répondant aux questions avec précision, par exemple, en posant les deux questions suivantes : «*a- Qui sont les sauveteurs cités dans le dialogue ? b-Que veut devenir Narimane quand-t-elle sera grande ?*».Ils ont répondu : «*Les sauveteurs cités dans le dialogue sont : les pompiers, les médecins et les soldats* ».

« *Narimane veut devenir médecin* ». Cela suggère une meilleure compréhension des unités de sens dans la grille améliorée.

Les élèves 3, 4, 7, 9 et 16, au niveau B, ont montré une amélioration globale, comprenant la plupart des unités de sens. Par exemple, ils disent : « *Les sauveteurs cités dans le dialogue sont : les pompiers et les soldats* » sans mentionner « *les médecins* ». « *Narimane veut devenir médecin* ».

Les élèves 10 et 11, au niveau C, ont montré des difficultés en ne mentionnant qu'une seule réponse: « *Les sauveteurs sont : Les pompiers* ».

L'élève 5, au niveau D, n'a pas répondu aux questions.

S'exprimer en fonction de la situation de communication

Une majorité d'élèves ont obtenu « B », indiquant une bonne capacité à s'exprimer selon la situation de communication. Il y a une meilleure répartition et une plus grande cohérence par rapport aux grilles ministérielles.

Les élèves (2, 6, 8 et 17), au niveau A, se sont exprimés de manière claire et précise en jouant une saynète sur les sauveteurs. Par exemple, l'élève 8 a dit : « *Quand je serai grande, je serai médecin pour soigner les blessées* ».

Les élèves (1, 12, 13, 14, 15, et 16), au niveau B, ont donné des réponses correctes mais avec quelques hésitations, comme : « *Quand je serai grand, je serai... médecin ... euh...pour ... les les blessées* ».

Les élèves 3, 4, 7 et 9, au niveau C, éprouvent des difficultés pour s'exprimer oralement. Bien qu'ils comprennent la situation de communication, ils ont du mal à construire des phrases complètes pour jouer les rôles dans la saynète, par exemple : « *Le médecins, le soldats et eteuh ... ont les sauveteurs* ».

Les élèves 5, 10 et 11, au niveau D, ont montré une incapacité à s'exprimer correctement, se contentant souvent de donner un ou deux mots, comme « *Les médecins* », « *Les sauveteurs* ».

La fluidité : expression orale en continu

La note « B » et « C » sont prédominantes (14 sur 17), les élèves (2, 6, 8, 12, 13, 15, 17) montrent une amélioration significative dans la fluidité de l'expression orale en continu.

Sept élèves (1, 3, 4, 7, 9, 14, 16) ont une expression fluide mais avec des pauses et des hésitations.

Trois élèves (5, 10, et 11) ont des difficultés significatives à s'exprimer de manière fluide, avec de fréquentes pauses et répétitions.

Interaction orale : réagir à une consigne orale

Une amélioration est notable avec une majorité d'élèves obtenant « A » ou « B ». Cela indique que les élèves sont plus aptes à réagir efficacement aux consignes orales.

Au niveau A, huit élèves (2, 6, 8, 12, 13, 14,15 et 17) réagissent efficacement aux consignes orales par exemple en répondant à la question : « *Qu'est ce que je dois faire après un tremblement de terre ?* » comme suit : « *Après un tremblement de terre, je me cache sous une table solide et j'attends les secours* ».

Au niveau B, six élèves (1, 3, 4, 7, 9 et 16) réagissent aux consignes orales, mais ils peuvent montrer des hésitations et des erreurs mineurs par exemple en disant : « *Après un tremblement de terre euh ...je cache sous une table so so solide et j'attends ... euh les secours* ».

Au niveau C deux élèves 9 et 10 réagissent aux consignes mais peuvent montrer des hésitations ou des erreurs fréquentes per exemple : « *je cacher sous ... la table ...* ». Au lieu de donner une réponse complète dans une phrase juste.

Un élève (5), au niveau D ne comprennent pas la question donc ils ne réagissent pas à la consigne.

Le vocabulaire : richesse de la langue

Au niveau A, quatre élèves (2, 6, 8, 17) utilisent un vocabulaire riche et varié, répondant à cette question : « *Qu'est ce que vous voyez dans l'image ?* » en disant : « *Je regarde dans l'image des sauveteurs courageux qui cherchent soigneusement dans les décombres les survivants. Je vois des tentes de secours installées pour soigner les victimes* ».

Au niveau B, Six élèves (1, 12, 13, 14, 15, 16) utilisent un vocabulaire assez riche, par exemple : « *Dans l'image, je vois des sauveteurs qui cherchent des personnes sous les décombres et des tentes installées* ».

Au niveau C, trois élèves (3, 4, 7, 9, 10) montrent une connaissance fonctionnelle du vocabulaire mais manquant de diversité, par exemple: « *Je regarde dans l'image des sauveteurs et des tentes. Des gens aident.*», « *Il y a des sauveteurs et des tentes dans l'image.* », « *Il y a des sauveteurs et des tentes après un tremblement de terre* ».

Au niveau D, deux élèves (5 et 11) utilisent un vocabulaire limité et souvent répétitif, par exemple: « *Je regarde un tremblement de terre* ».

L'attitude et l'emploi du para verbal et le non verbal

La note « C » prédomine toujours, montrant qu'il reste des marges de progression dans l'utilisation du para verbal et du non verbal.

Au niveau B, huit élèves (2, 6, 7, 8, 9, 12, 13 et 14) utilisent efficacement des gestes, des expressions faciales et un ton approprié pour renforcer la communication mais il leur manque encore quelques nuances pour atteindre l'excellence.

Au niveau C, les élèves (1, 3, 4 5, 10, 11, 15, 16 et 17) montrent une compréhension modérée de l'importance des éléments para verbaux et non verbaux, les utilisant de manière limitée ou incorrecte, par exemple, l'élève numéro 11 affiche une expression inappropriée, comme un sourire forcé en parlant d'un événement sérieux, ce qui peut sembler déconnecté.

Nous avons synthétisé les résultats obtenus dans le tableau ci-dessous. Celui-ci présente de manière concise et claire les données analysées pour chaque grille, facilitant ainsi leur interprétation et comparaison

Chapitre :4 Analyse des données recueillies

Critères d'évaluation	Grille Ministérielle (Essai 1)	Grille Ministérielle (Essai 2)	Grille Améliorée (Essai 1)	Grille Améliorée (Essai 2)
Critère 1	A : 9 élèves B : 4 élèves C : 2 élèves D : 2 élèves	A : 10 élèves B : 4 élèves C : 1 élève D : 2 élèves	A : 10 élèves B : 4 élèves C : 2 élèves D : 1 élève	A : 11 élèves B : 5 élèves C : 1 élève D : aucun élève
Critère 2	A : 7 élèves B : 4 élèves C : 3 élèves D : 3 élèves	A : 8 élèves B : 2 élèves C : 4 élèves D : 3 élèves	A : 8 élèves B : 2 élèves C : 4 élèves D : 3 élèves	A : 9 élèves B : 5 élèves C : 2 élèves D : 1 élève
Critère 3	A : 1 élève B : 6 élèves C : 4 élèves D : 6 élèves	A : aucun élève B : 5 élèves C : 5 élèves D : 7 élèves	A : aucun élève B : 6 élèves C : 4 élèves D : 7 élèves	A : 4 élèves B : 6 élèves C : 4 élèves D : 3 élèves
Critère 4			A : aucun élève B : 2 élèves C : 7 élèves D : 8 élèves	A : aucun élève B : 7 élèves C : 7 élèves D : 3 élèves
Critère5			A : aucun élève B : 8 élèves C : 6 élèves	A : 8 élèves B : 6 élèves C : 2 élèves

			D : 3 élèves	D : 1 élève
Critère 6			A : aucun élève B : 7 élèves C : 7 élèves D : 3 élèves	A : 4 élèves B : 6 élèves C : 5 élèves D : 2 élèves
Critère 7			A : aucun élève B : 4 élèves C : 13 élèves D : aucun élève	A : aucun élève B : 8 élèves C : 9 élèves D : aucun élève

Synthèse de la Recherche

L'expérimentation montre que les grilles adaptées sont plus efficaces et elles conduisent à une meilleure évaluation des compétences de communication orale des élèves. Elles offrent une évaluation plus juste et encouragent les élèves à développer leurs compétences de manière plus équilibrée. Des ajustements mineurs peuvent encore être nécessaires pour optimiser certains domaines comme le para verbal et le non verbal, mais les résultats globaux sont positifs et prometteurs. Voici les principaux points de synthèse :

Utilisation de grilles adaptées pour une évaluation précise

Les grilles adaptées permettent une évaluation plus précise et plus juste des compétences des élèves, notamment en ce qui concerne l'identification des thèmes et des unités de sens, ainsi que l'expression en fonction de la situation de communication.

Cohérence et Clarté

La grille adaptée offre une meilleure clarté et cohérence dans l'évaluation, ce qui se traduit par une répartition plus homogène des niveaux et une meilleure représentation des compétences des élèves.

Fluidité et Interaction

Il y a une nette amélioration dans la fluidité de l'expression orale en continu et dans la capacité à réagir à des consignes orales, ce qui suggère que la grille améliorée encourage ces aspects de la communication.

Richesse du Vocabulaire

Une meilleure évaluation de la richesse du vocabulaire est observée avec la grille adaptée, montrant que les élèves ont pu développer une utilisation plus riche et variée du langage.

Aspect Para Verbal et Non Verbal

Bien que des améliorations soient notées, il reste encore du travail à faire pour améliorer l'attitude et l'emploi du para verbal et du non verbal. Cela pourrait nécessiter des ajustements supplémentaires ou des activités ciblées pour développer ces compétences.

4. Comparaison et discussion des résultats obtenus de l'analyse des réponses obtenues du questionnaire et des deux grilles utilisées pour l'évaluation des acquis

L'analyse des réponses obtenues du questionnaire et des résultats des deux grilles d'évaluation (ministérielle et améliorée) révèle plusieurs points de convergence et de divergence qui méritent d'être discutés en détail.

Résultats du questionnaire

Selon les résultats du questionnaire adressé aux enseignants, ceux-ci soulignent la nécessité du temps supplémentaire pour l'évaluation de l'oral afin de rendre les résultats plus significatifs.

Les enseignants ont proposé plusieurs critères pour enrichir la grille d'évaluation :

- Utilisation du non-verbal et de la gestuelle
- Capacité à dégager le message implicite
- Prononciation et fluidité
- Réaction adéquate à une consigne orale
- Réemploi des actes de parole

Certains estiment qu'il est important de personnaliser les critères d'évaluation en fonction des besoins des apprenants et des objectifs d'apprentissages soulignés.

Résultats de l'analyse des grilles d'évaluation

Grille Ministérielle

Points forts : La grille ministérielle actuelle est jugée globalement efficace par les enseignants pour évaluer les compétences de base en compréhension et communication orales. Elle est familière et bien intégrée dans les pratiques pédagogiques quotidiennes.

Points faibles : Cependant, les enseignants ont signalé que cette grille manquait de précision dans certains domaines, notamment la fluidité de l'expression orale et la richesse du vocabulaire. Elle ne prend pas suffisamment en compte les aspects para-verbaux et non-verbaux.

Grille Adaptée

Points forts : La grille adaptée a été perçue comme plus efficace pour offrir une évaluation plus détaillée et nuancée des compétences orales des élèves. Les ajouts des critères para-verbaux et non-verbaux, ainsi que la capacité à réagir à une consigne orale, ont été particulièrement appréciés pour leur capacité à fournir une évaluation plus complète.

Points faibles : Certains enseignants ont mentionné la nécessité de quelques ajustements mineurs pour améliorer encore certains aspects, notamment l'évaluation de l'attitude et de l'emploi du para-verbal et non-verbal.

Synthèse

La comparaison entre les réponses du questionnaire et les résultats des deux grilles d'évaluation met en évidence l'importance d'une évaluation détaillée et nuancée des compétences orales. La grille adaptée a démontré une plus grande efficacité pour évaluer les compétences orales de manière plus complète, tout en mettant en lumière des domaines nécessitant encore des ajustements. Les enseignants soulignent également la nécessité d'une adaptation des pratiques pédagogiques pour mieux soutenir les élèves et optimiser l'évaluation des compétences en compréhension et communication orale.

Conclusion partielle

Tout au long de ce chapitre nous avons analysé les données recueillies sur l'évaluation des compétences orales des élèves de 5^{ème} année primaire, en nous appuyant sur un questionnaire adressé aux enseignants et sur la comparaison des grilles d'évaluation ministérielle et adaptée. Les réponses des enseignants ont révélé des informations clés sur

leurs pratiques et les défis rencontrés. L'analyse comparative a montré que les grilles adaptées offrent une évaluation plus équilibrée. Ces résultats fournissent des pistes d'amélioration pour optimiser les pratiques d'évaluation et soutenir les enseignants dans l'enseignement du FLE.

Conclusion

Générale

Conclusion générale

Au terme de ce modeste travail intitulé « L'évaluation des acquis de la compréhension et communication orales des élèves de 5AP : quels dispositifs pour quelles compétences ? » nous avons mis en évidence, sur la base des résultats obtenus auprès des enseignants et une expérimentation dans une classe de 5ap, l'importance de l'optimisation des dispositifs d'évaluation pour répondre de manière plus efficace aux besoins spécifiques des élèves. Tout au long de notre recherche, nous avons répondu à la problématique suivante : "Dans le contexte des récentes réformes éducatives, comment le dispositif d'évaluation actuel, notamment pour la compréhension et la communication orales en français langue étrangère (FLE), peut-il être optimisé pour répondre de manière plus efficace aux besoins des élèves ?"

Pour répondre à cette problématique, nous avons examiné de manière approfondie les différentes dimensions de l'évaluation en analysant les grilles ministérielles existantes et en proposant une grille améliorée. Nous avons également collecté des données pertinentes par le biais de questionnaires distribués aux enseignants de 5ème année primaire. Notre objectif était de démontrer que l'utilisation d'une grille d'évaluation adaptée permet de réaliser des évaluations plus justes et équilibrées des compétences de communication orale en FLE par rapport à la grille ministérielle standard.

Nous avons également analysé les facteurs facilitant ou entravant l'efficacité de ces dispositifs d'évaluation. Cela comprenait la pertinence des critères d'évaluation, l'adaptabilité des grilles aux besoins des élèves, et l'impact des réformes éducatives récentes. Pour ce faire, nous avons adopté une stratégie de vérification s'appuyant sur une analyse comparative des grilles d'évaluation et les retours d'expérience des enseignants par le biais des questionnaires.

Les résultats collectés confirment nos hypothèses selon lesquelles l'utilisation d'une grille d'évaluation améliorée contribue à des évaluations plus justes et équilibrées des compétences de communication orale en FLE. De plus, les modifications apportées au dispositif d'évaluation permettent une meilleure adaptation aux besoins spécifiques des élèves, favorisant ainsi leur progression académique et linguistique. En d'autres termes, l'optimisation des dispositifs d'évaluation est essentielle pour assurer un suivi plus efficace et équitable des acquis des élèves en matière de compréhension et de communication orales.

Tout d'abord, l'adoption de grilles d'évaluation spécifiquement conçues pour

évaluer la compréhension et la communication orales des élèves de 5AP permet aux enseignants de perfectionner leur expertise dans ce domaine précis. Ces grilles offrent un cadre structuré et adapté pour évaluer les compétences linguistiques des élèves, en mettant l'accent sur la capacité à comprendre et à s'exprimer de manière orale en français langue étrangère. À travers l'utilisation de ces outils spécialisés, les enseignants sont en mesure de mieux cerner les besoins individuels des élèves, d'identifier les points forts et les lacunes, et de fournir un retour d'information plus précis et pertinent pour favoriser leur progression dans la maîtrise de la langue.

De plus, cela leur permet d'adapter leurs pratiques pédagogiques en fonction des résultats d'évaluation, en proposant des activités et des exercices qui ciblent spécifiquement les compétences à développer.

Ainsi, l'utilisation de grilles d'évaluation adaptées renforce non seulement les compétences des enseignants dans l'évaluation de la compréhension et de la communication orales, mais contribue également à une approche plus individualisée et efficace de l'enseignement du français langue étrangère dans le contexte de la classe de 5AP.

Nous sommes optimiste quant au potentiel de cette étude pour ouvrir de nouvelles perspectives et susciter des approches novatrices dans l'évaluation des acquis de la compréhension et communication orale

- Recherche continue : Poursuivre les recherches sur l'efficacité des dispositifs d'évaluation.
- Élargissement du champ d'étude : Appliquer les grilles d'évaluation adaptées à d'autres niveaux scolaires.
- Développement de nouveaux outils : Investir dans des évaluations numériques et interactives.

Pour améliorer l'évaluation des compétences de compréhension et de communication orale des élèves de 5AP, nous recommandons :

- Adoption de grilles d'évaluation adaptées : Utiliser des grilles spécifiques et détaillées pour évaluer de manière précise et équitable.
- Formation continue des enseignants : Former les enseignants sur l'utilisation des grilles et les techniques pédagogiques adaptées.

Enfin, le métier d'enseignant évolue avec le temps, et cela nécessite des outils d'évaluations solides et améliorés pour s'adapter aux nouvelles demandes et répondre aux

besoins de la profession afin d'atteindre des résultats satisfaisants pour les apprenants.

En somme, nous avons apporté des éléments de réponse à la problématique de recherche, en mettant en évidence l'impact positif de l'utilisation de grilles d'évaluation adaptées . Nous avons identifié des pistes d'amélioration et souligné l'importance d'investir dans des dispositifs d'évaluation adaptés pour soutenir les enseignants dans l'amélioration de leurs pratiques évaluatives. Ces résultats contribuent à la compréhension globale de l'importance de l'optimisation des dispositifs d'évaluation et de leur impact sur la qualité des apprentissages dépensés.

Bibliographique

Référence Bibliographique

Ouvrage

1. BLOOM, (1979), Benjamin Caractéristiques individuelles et apprentissages scolaires Paris, Nathan, p.261. Consulter le: 01_05_2024 Sur l'adresse : [Caractéristiques individuelles et apprentissages scolaires / Benjamin S. Bloom ; trad. de l'américain par Viviane de Landsheere - Université de Lorraine \(univ-lorraine.fr\)](#)
2. GARCIA DEBANC Claudine et PLANE Sylvie, Comment enseigner l'oral à l'école primaire ? INRP Hatier pédagogie, p 263 à 278 .Consulter le 09/03/2024 sur l'adresse :[Résultats des recherches - Persée \(persee.fr\)](#)
3. Zabo, I. A., Mpung, D. M., &Kalonda, R. L. (2009b). Enseignement, Apprentissage et Evaluation selon l 'Approche Par Compétences. ResearchGate. Consulter le :10/05/2024 sur l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/284498838_Enseignement_Apprentissage_et_Evaluation_selon_l_'Approche_Par_Compétences#full-text

Documents officiels

1. Ministère de l'Education Nationale, Guide d'évaluation des élèves du cycle primaire, (2023/2024), langue française, Algérie. Consulter le : 04/04/2024

Articles

1. Souad Kassim (2016) L'enseignement de l'oral dans les différents courants méthodologique. Consulter le : 27/03/2024 sur l'adresse https://souad-kassim-mohamed.blog4ever.com/chapitre-2-place-et-fonctions-de-l-oral-dans-les-differents-courants-methodologiques#google_vignette
2. Souad Kassim (2017) Spécificités de l'oral et de l'écrit. Consulter le : 22/03/2024 <https://souad-kassim-mohamed.blog4ever.com/chapitre-1-specificites-de-l-oral-et-de-l-ecrit>
3. DE KETELE, J.M., 1993. L'évaluation conjugulée en paradigmes. Notes de synthèse, Revue française de pédagogie n°103 :59-80. Consulter le : 01/04/2024 sur l'adresse :[Résultats des recherches - Persée \(persee.fr\)](#)

Dictionnaires

1. BAYLON, CH, .MIGNOT, X, (1999) la communication, Nathan, Paris, p.11
2. BOUGUERRA, T, Cours de méthodologie, la compétence de communication, pdf, p.02. BOUGUERRA, T, ibid
3. CUQ J-P (2003). Dictionnaire de didactique du français. CLE International
4. CUQ Jean-Pierre, (2003), Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, P 48,Paris, CLE international.Consulter le : 02/05/2024.
5. Landsheere.G, (1979), Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en Education, Paris, p.169) Consulter le : 04/03/2023 Sur l'adresse : [https://www.puf.com/content/Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en %C3%](https://www.puf.com/content/Dictionnaire_de_l%C3%A9valuation_et_de_la_recherche_en_%C3%99valuation_et_de_la_recherche_en_%C3%99)
6. Le Petit Larousse Illustré, (2014), Dictionnaire de langue française, Consulter le : 23/04/2024 Sur l'adresse : [https://www.google.dz/books/edition/Les dictionnaires Larousse/QhDteSqdZQ4C?hl=fr&gbpv=1&d](https://www.google.dz/books/edition/Les_dictionnaires_Larousse/QhDteSqdZQ4C?hl=fr&gbpv=1&d)

Thèses et mémoires

1. Boucher, C. (2018). L'enseignement de l'oral en tant qu'objet d'apprentissage en CE2, quelle pratique de l'argumentation orale? Consulter le 09/03/2024 sur l'adresse : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01917252>
2. Boumokrane, A. (2020/2021) THEATRE ET ENSEIGNEMENT - APPRENTISSAGE DU FLELE « LUDICO-ACTIONNEL » POUR L'INSTALLATION D'UNE COMPÉTENCE DE PRODUCTION ORALE .Cas des apprenants de 2 ème année moyenne, collège ' Karnif El Djamai' Bordj Bou Arreridj.
3. Messibah. N (2022/2023) L'impact de la formation continue des enseignants du FLE sur le développement de pratiques d'évaluation des acquis des élèves de la 5 ème année primaire.Cas des enseignants de la circonscription F2 de la wilaya de Constantine.

Annexes

Annexe A

Fiche analytique d'évaluation des acquis en langue française au cycle primaire					
Critères		Échelle d'évaluation			
1-Compréhension et communication orales.		A	B	C	D
01	Identifier le thème de la situation de communication.				
02	Identifier les unités de sens				
03	S'exprimer en fonction de la situation de communication.				
Évaluation de la compréhension et de la communication orales		Maîtrise :			
2-Lecture		A	B	C	D
01	Activer la correspondance graphie / phonie.				
02	Réaliser une lecture fluide (nombre de mots correctement lus à la minute)				
03	Respecter l'intonation (règles de la prosodie).				
Évaluation de la lecture		Maîtrise:			
3-Compréhension de l'écrit		A	B	C	D
01	Identifier le thème général du texte				
02	Identifier le champ lexical relatif au thème général.				
03	Repérer des informations.				
Évaluation de la compréhension de l'écrit		Maîtrise :			
4-Production écrite		A	B	C	D
01	Pertinence du texte produit				
02	Cohérence du texte produit				
03	Correction de la langue.				
04	Lisibilité de l'écrit (qualité de la graphie)				
Évaluation de la production écrite.		Maîtrise :			
Évaluation de la compétence globale					
Maîtrise très satisfaisante.					
Maîtrise satisfaisante.					
Maîtrise peu satisfaisante.					
Maîtrise non satisfaisante.					

Annexe B

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre de notre travail de mémoire de fin d'étude /Master 2 intitulée : «**Dispositifs d'Évaluation des Compétences en Compréhension et Communication Orale : cas des apprenants de 5^{ème}AP** ». Notre objectif est de recueillir vos opinions en ce qui concerne vos expériences dans l'évaluation des acquis en compréhension orale avec l'utilisation de la grille d'évaluation proposée par la tutelle ou/et adaptée par vous-mêmes. Notre souci est de vérifier à quel point ce dispositif est efficace et s'il répond à vos attentes et aux objectifs du programme d'enseignement du FLE. Veuillez répondre aux questions ci-dessous, et nous vous assurons que vos réponses restent anonymes.

- **Sexe**

femme

homme

- **Age**

De 21 ans à 30 ans

De 30 ans à 40 ans

De 40 ans à 55 ans

- **Formation académique**

Ecole normale supérieure des enseignants

Université

- **Effectif des apprenants en classe**

Entre 20 élèves et 30 élèves

Plus de 30 élèves

1. Quel est le volume horaire consacré à l'enseignement/apprentissage du FLE en classe de 5^{ème} AP ?

.....
.....

2. Quelle est la durée du temps consacré à la séance de l'oral/compréhension ?

.....
.....

3. Cette durée est-elle suffisante pour atteindre tous les objectifs assignés à l'activité?

Oui

Non

4. Quelle approche adoptez-vous en classe pour enseigner l'oral ?

L'approche par les compétences

L'approche par objectifs

L'éclectisme

5. Quelles représentations que vous vous faites de l'évaluation?

Une activité visant la vérification de l'atteinte des objectifs

C'est un processus interne.

Il n'est pas une étape détachée de la séquence.

Il s'agit de juger le travail d'un élève et lui attribuer une note.

- Elle consiste en un moyen de communication entre les différentes partenaires pédagogiques.

6. Quels outils utilisez-vous pour l'évaluation des acquis de l'oral compréhension ?

.....
.....
.....
.....

7. Est-ce que l'utilisation de la grille de l'évaluation des acquis dans l'activité de l'oral compréhension favorise-t-elle la réussite de la séance ?

.....
.....

8. Parmi les critères d'évaluation suivants, lesquels sont-ils souvent ratés ?

- Identifier le thème de la situation de communication
- Identifier les unités de sens
- S'exprimer en fonction de la situation de communication

9. Quels sont les critères qui pourraient être inclus dans la grille d'évaluation pour évaluer les compétences en compréhension/communication orale ?

.....
.....
.....

.....
.....

10. Quel est l'apport de l'utilisation d'une grille d'évaluation comme moyen pédagogique dans l'activité de la compréhension/communication orale ?

.....
.....

11. Y a-t-il dans votre classe des apprenants qui ont des troubles physiques ou cognitifs ?

.....
.....

12. Si oui, comment vous comportez-vous vis-à-vis de cette catégorie et plus particulièrement durant la séance de la compréhension/communication orale ?

.....
.....

13. Citez d'autres difficultés que vous rencontrez dans l'évaluation de la compréhension/communication orale ?


.....
.....

14. Que proposez-vous pour les résoudre ?

.....

Maître Ami

Evaluation des acquis de compréhension et communication orales :

Les gazelles	
<p>Narimane : Venez voir par ici ! Il y a des gazelles.</p> <p>Yacine : Elles possèdent de jolies cornes et des pattes fines.</p> <p>Sofiane : Ce sont des animaux sauvages.</p> <p>Le maître : Les gazelles sont des bêtes fragiles.</p>	

1- Identifier le thème de la situation de communication :

Consigne 1 : Ecoute le dialogue, puis dis identifie les personnages

Réponse 1 : Narimane – Yacine – Sofiane – le maître

Niveaux de maîtrise : - Quatre bonnes réponses : Maîtrise très satisfaisante
 - Trois bonnes réponses : Maîtrise satisfaisante
 - Deux bonnes réponses : Maîtrise peu satisfaisante
 - Une bonne réponse : Maîtrise non satisfaisante

Consigne 2 : Réécoute le dialogue, puis réponds à la question suivante :

Choisis la meilleure réponse : Il s'agit : a) - des animaux sauvages
 b) - des gazelles
 c) - des bêtes fragiles
 d) - des animaux

Réponse 2 : b) - des gazelles

Niveaux de maîtrise : - Réponse b : Maîtrise très satisfaisante
 - Réponse a : Maîtrise satisfaisante
 - Réponse c : Maîtrise peu satisfaisante
 - Réponse d : Maîtrise non satisfaisante

2- Identifier les unités de sens :

Consigne : Réécoute le dialogue, puis réponds aux questions oralement

- a) - Que possèdent les gazelles ?
 - Les gazelles possèdent de jolies et des fines.
 b) - Comment sont ces bêtes ?
 - Elles sont

Réponse : a) – cornes / pattes
 b) – fragiles

Niveaux de maîtrise : - Trois bonnes réponses : Maîtrise très satisfaisante
 - Deux bonnes réponses : Maîtrise satisfaisante
 - Une bonne réponse : Maîtrise peu satisfaisante
 - Aucune bonne réponse : Maîtrise non satisfaisante

3- S'exprimer en fonction de la situation de communication :


Consigne : Réemploie les structures de la compréhension orale et joue la saynète.

Réponse : Les élèves jouent la saynète à tour de rôle en petits groupes

Niveaux de maîtrise : - Niveau 1 : Très bonne présentation : Maîtrise très satisfaisante
 - Niveau 2 : Bonne présentation : Maîtrise satisfaisante
 - Niveau 3 : Présentation acceptable : Maîtrise peu satisfaisante
 - Niveau 4 : Présentation médiocre : Maîtrise non satisfaisante

Maïtefa Ami

Evaluation des acquis de compréhension et communication orales :

Le renard des sables	
<p>Massinissa : Le fennec ressemble beaucoup au renard.</p> <p>Yacine : Il a de grandes oreilles et une longue queue.</p> <p>Youcef : Le renard des sables vit dans le désert.</p> <p>Massinissa : Il se nourrit de plantes et il chasse les petits animaux.</p>	

1- Identifier le thème de la situation de communication :

Consigne 1 : Ecoute le dialogue, puis dis identifie les personnages

Réponse 1 : Massinissa – Yacine – Youcef

Niveaux de maîtrise : - Trois bonnes réponses : Maîtrise très satisfaisante
 - Deux bonnes réponses : Maîtrise satisfaisante
 - Une bonne réponse : Maîtrise peu satisfaisante
 - Aucune bonne réponse : Maîtrise non satisfaisante

Consigne 2 : Réécoute le dialogue, puis réponds à la question suivante :

Choisis la meilleure réponse : Il s'agit : a) – d'un animal du désert
 b) – du fennec
 c) – du renard des sables
 d) – du renard

Réponse 2 : c) – du renard des sables

Niveaux de maîtrise : - Réponse c : Maîtrise très satisfaisante
 - Réponse b : Maîtrise satisfaisante
 - Réponse a : Maîtrise peu satisfaisante
 - Réponse d : Maîtrise non satisfaisante

2- Identifier les unités de sens :

Consigne : Réécoute le dialogue, puis réponds aux questions oralement

a) - A quel animal ressemble le fennec ?

- Le fennec ressemble au

b) - Où vit le renard des sables ? De quoi se nourrit-il ?

- Le renard des sables vit dans et il se nourrit de et il chasse les petits

Réponse : a) – renard

b) – le désert / plantes / animaux

Niveaux de maîtrise : - Quatre bonnes réponses : Maîtrise très satisfaisante
 - Trois bonnes réponses : Maîtrise satisfaisante
 - Deux bonnes réponses : Maîtrise peu satisfaisante
 - Une bonne réponse : Maîtrise non satisfaisante

3- S'exprimer en fonction de la situation de communication :


Consigne : Réemploie les structures de la compréhension orale et joue la saynète.

Réponse : Les élèves jouent la saynète à tour de rôle en petits groupes

Niveaux de maîtrise : - Niveau 1 : Très bonne présentation : Maîtrise très satisfaisante
 - Niveau 2 : Bonne présentation : Maîtrise satisfaisante
 - Niveau 3 : Présentation acceptable : Maîtrise peu satisfaisante
 - Niveau 4 : Présentation médiocre : Maîtrise non satisfaisante

Moustafa Sani

Evaluation des acquis de compréhension et communication orales :

Mon voyage à Alger	
<p>Yacine : Aujourd'hui, nous allons à Alger par train. Youcef : Je veux visiter la Casbah d'Alger. C'est un lieu remarquable ! Maman : Le port de Sidi Fredj est un endroit magnifique. Yacine : Nous allons prendre de jolies photos pendant le voyage.</p>	

1- Identifier le thème de la situation de communication :

Consigne 1 : Ecoute le dialogue, puis dis identifie les personnages

Réponse 1 : Yacine – Youcef – Maman

Niveaux de maîtrise : - Trois bonnes réponses : Maîtrise très satisfaisante
 - Deux bonnes réponses : Maîtrise satisfaisante
 - Une bonne réponse : Maîtrise peu satisfaisante
 - Aucune bonne réponse : Maîtrise non satisfaisante

Consigne 2 : Réécoute le dialogue, puis réponds à la question suivante :

Choisis la bonne réponse : Il s'agit : a) – de mon voyage
 b) – de la Casbah d'Alger
 c) – de mon voyage à Alger
 d) – d'un lieu exceptionnel

Réponse 2 : c) – du parc d'attractions

Niveaux de maîtrise : - Réponse c : Maîtrise très satisfaisante
 - Réponse a : Maîtrise satisfaisante
 - Réponse b : Maîtrise peu satisfaisante
 - Réponse d : Maîtrise non satisfaisante

2- Identifier les unités de sens :

Consigne : Réécoute le dialogue, puis réponds aux questions oralement

- a) - Quels sont les lieux cités dans le dialogue ?
 - Les lieux cités dans le dialogue sont : et
 b) - Qu'est-ce que nous allons prendre pendant le voyage ?
 - Pendant le voyage, nous allons prendre de jolies

Réponse : a) – la Casbah d'Alger / le port de sidi Fredj
 b) – photos

Niveaux de maîtrise : - Trois bonnes réponses : Maîtrise très satisfaisante
 - Deux bonnes réponses : Maîtrise satisfaisante
 - Une bonne réponse : Maîtrise peu satisfaisante
 - Aucune bonne réponse : Maîtrise non satisfaisante

3- S'exprimer en fonction de la situation de communication :

Consigne : Réemploie les structures de la compréhension orale et joue la saynète.

Réponse : Les élèves jouent la saynète à tour de rôle en petits groupes

Niveaux de maîtrise : - Niveau 1 : Très bonne présentation : Maîtrise très satisfaisante
 - Niveau 2 : Bonne présentation : Maîtrise satisfaisante
 - Niveau 3 : Présentation acceptable : Maîtrise peu satisfaisante
 - Niveau 4 : Présentation médiocre : Maîtrise non satisfaisante

RÉSUMÉ

Résumé

Dans le cadre de la réforme récemment mise en place par le système éducatif algérien, cette étude se concentre sur l'évaluation des acquis de la compréhension et communication orales des élèves de 5^{ème}AP. L'objectif principal est d'évaluer l'adéquation de la grille d'évaluation ministérielle actuelle par rapport aux besoins spécifiques des élèves dans ce domaine.

Notre recherche met en lumière l'importance de concevoir des dispositifs d'évaluation adaptés pour répondre aux besoins spécifiques des apprenants et pour favoriser un développement holistique des compétences linguistiques. En intégrant des critères pertinents et réalisables pour les élèves, ces grilles d'évaluation permettent aux enseignants de mieux cerner les forces et les faiblesses des élèves et d'adapter leurs pratiques pédagogiques en conséquence.

Dans ce contexte, l'utilisation d'un outil d'évaluation adapté est cruciale pour évaluer les compétences de compréhension et de communication orales des élèves de 5AP en français langue étrangère. Ce type d'outil doit garantir une mesure précise et complète des compétences linguistiques, permettant aux enseignants de fournir un retour d'information pertinent et de soutenir le développement des élèves de manière efficace. Ainsi, le choix judicieux de l'outil d'évaluation peut grandement contribuer à l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage du français langue étrangère au niveau primaire.

Mots clés : évaluation - compréhension orale - communication – les apprenants de 5ap - grille

ملخص

في إطار الإصلاح الذي تم تنفيذه مؤخرًا من قبل النظام التعليمي الجزائري، تركز هذه الدراسة على تقييم مكتسبات الفهم والتواصل الشفهي لدى تلاميذ السنة الخامسة ابتدائي. الهدف الرئيسي هو تقييم مدى ملاءمة شبكة التقييم الحالية المعتمدة من الوزارة لاحتياجات التلاميذ الخاصة في هذا المجال.

تسلط بحثنا الضوء على أهمية تصميم أدوات تقييم ملائمة لتلبية الاحتياجات الخاصة للمتعلمين ولتعزيز تطوير المهارات اللغوية بشكل شامل. من خلال دمج معايير ذات صلة وقابلة للتحقيق للتلاميذ، تتيح هذه الشبكات التقييمية للمعلمين فهم نقاط القوة والضعف لدى التلاميذ وتكييف ممارساتهم التعليمية وفقًا لذلك.

في هذا السياق، يعتبر استخدام أداة تقييم ملائمة أمرًا بالغ الأهمية لتقييم مهارات الفهم والتواصل الشفهي لدى تلاميذ السنة الخامسة ابتدائي في مادة الفرنسية كلغة أجنبية. يجب أن تضمن هذه الأداة قياسًا دقيقًا وشاملاً للمهارات اللغوية، مما يسمح للمعلمين بتقديم تغذية راجعة ذات صلة ودعم تطور التلاميذ بشكل فعال. وبالتالي، يمكن أن يساهم الاختيار الحكيم لأداة التقييم بشكل كبير في تحسين تعليم وتعلم اللغة الفرنسية كلغة أجنبية في المرحلة الابتدائية.

الكلمات المفتاحية: التقييم - الفهم الشفهي - التواصل - المتعلمون في السنة الخامسة ابتدائي - الشبكة

Abstract

As part of the recent reforms implemented by the Algerian educational system, this study focuses on evaluating the achievements in oral comprehension and communication of 5th-grade students. The main objective is to assess the adequacy of the current ministerial evaluation grid in relation to the specific needs of students in this area.

Our research highlights the importance of designing suitable evaluation tools to meet the specific needs of learners and to promote holistic development of language skills. By incorporating relevant and achievable criteria for students, these evaluation grids allow teachers to better identify the strengths and weaknesses of students and to adapt their teaching practices accordingly.

In this context, the use of an appropriate evaluation tool is crucial for assessing the oral comprehension and communication skills of 5th-grade students in French as a foreign language. Such a tool must ensure an accurate and comprehensive measure of language skills, enabling teachers to provide relevant feedback and effectively support student development. Therefore, the wise choice of an evaluation tool can greatly contribute to improving the teaching and learning of French as a foreign language at the primary level.

Keywords: evaluation - oral comprehension - communication - 5th grade learners – grid

